

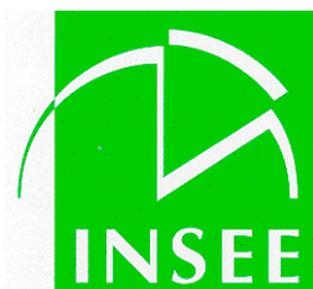
Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

N° 1707

**La situation matrimoniale dans le
recensement : impact de la refonte du
questionnaire de 2015.**

Guillemette Buisson

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Série des Documents de Travail
de la
DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
Unité des Études Démographiques et Sociales

N° 1707

La situation matrimoniale dans le recensement : impact de la refonte du questionnaire de 2015.

Guillemette Buisson

(Division des Enquêtes et Études Démographiques)

Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'INSEE et n'engagent que leurs auteurs.
Working-papers do not reflect the position of INSEE but only their authors' views.

Résumé

L'état matrimonial légal, qui correspond à l'une des quatre modalités suivantes : marié, divorcé, veuf, et célibataire, est construit autour du mariage. Il prend donc mal en compte les autres formes de d'unions, comme le Pacs ou l'union libre.

En 2015, le questionnaire des enquêtes annuelles du recensement (EAR) sur l'état matrimonial légal a donc été modifié : la question sur l'état matrimonial légal a été remplacée par une question avec six modalités de réponses possibles : « êtes-vous ? marié, pacsé, en union libre, veuf, divorcé ou célibataire ? ». Malgré l'ambiguïté de cette question, qui mêle situations légales et situations de fait (on peut être célibataire et pacsé, divorcé et en union libre, etc...) la non-réponse à cette question n'a pas augmenté et 96 % des réponses des personnes majeures sont encore uniques (une seule case cochée) et non ambiguës. Cette nouvelle question permet par ailleurs de mieux connaître les liens juridiques qui unissent les couples en repérant les couples pacsés, répondant ainsi à une demande forte de prise en compte des formes d'unions autres que le mariage dans le recensement. Elle permet également d'améliorer la qualité de la mesure des personnes résidant en couple mariés. Jusqu'alors 1 % des couples mariés d'après le recensement étaient en fait des couples pacsés qui, ne pouvant se déclarer comme tels, se déclaraient mariés. En revanche, elle ne permet plus de suivre comme par le passé l'état matrimonial légal en quatre modalités. Des estimations restent toutefois possibles. Une méthode est proposée pour continuer à répartir la population selon l'état matrimonial légal, au prix cependant d'une légère rupture de série : elle mobilise l'enquête emploi.

Dans les enquêtes que conduit l'Insee auprès des ménages et dans l'enquête emploi en particulier, la question sur l'état matrimonial légal demeure en effet inchangée ; elle est complétée par une question sur l'existence d'un Pacs. Cela permet de suivre à la fois la situation matrimoniale légale des personnes et son articulation avec leur situation conjugale de fait.

Mots clés : recensement, couple, situation matrimoniale légale, pacs

Summary

Legal marital status, which corresponds to one of the following four modalities: married, divorced, widowed, and single, is built around marriage. It therefore takes little account of other forms of unions, such as the PACS or common-law unions.

In 2015, within the census, the question on legal marital status has been therefore replaced by "are you married, linked by a civil solidarity pact (PACS), in a common-law relationship, widowed, divorced or single?". Despite the ambiguity of this question (one can be single or divorced and in a common-law relationship, etc.), the non-answer to this question has not increased and 96% of the answers of adults are still unique and unambiguous. This new question also makes it possible to better know the legal ties that unite the couples. It also improves the quality of the measurement of married cohabiting couples. Until now, 1% of them were in fact linked by a PACS and could not declare themselves as such. On the other hand, it no longer allows legal marital status to be monitored. However, estimates are possible. A method is proposed to continue to distribute the population according to legal marital status, at the price however of a slight break in series: it mobilizes the employment survey.

In the household surveys and in the employment survey, the question on legal marital status is simply supplemented by a question about the existence of a PACS. This makes it possible to follow the legal marital status of the people and the link with their conjugal situation. This is no longer possible from the census survey.

Keywords: census, couple, legal marital status, pacs

Synthèse.....	5
I - Le changement de question sur la situation matrimoniale dans le recensement.....	7
A. Genèse de la question posée à partir de 2015.....	7
B. Multi-cochages et non-réponse.....	9
1. Pas d'augmentation de la non-réponse.....	10
2. Fréquence des multi-cochages extrêmement faible.....	10
II. De la mesure de l'état matrimonial légal à celle de la situation conjugale de fait dans le recensement.....	11
A. Le nouveau questionnaire de l'EAR permet de repérer la situation conjugale de fait des personnes en couple <i>corésident</i>	11
B. Lien entre situation matrimoniale légale et situation conjugale de fait.....	12
1. De la situation matrimoniale légale à la situation conjugale de fait : comparaison de l'EFL et de l'EAR en 2011.....	12
2. De la situation conjugale de fait à la situation matrimoniale légale.....	13
C. Dans quelle mesure est-il néanmoins possible de suivre l'état matrimonial légal dans le nouveau questionnaire du recensement ?.....	14
1. Des résultats sur le veuvage peu influencés par le changement de question.....	14
2. Une mesure des personnes mariées subissant une rupture sensible.....	15
3. Un suivi du nombre des personnes légalement célibataires ou divorcées qui n'est plus possible.....	17
III. État matrimonial légal : apports de l'enquête emploi.....	17
A. Méthode d'estimation de la répartition par état matrimonial légal à partir de l'enquête emploi et de l'EAR.....	18
B. comparaison entre l'EAR et la méthode EEC+EAR.....	19
C. Suivi de la situation matrimoniale en France à partir de l'enquête emploi et du recensement.....	20
Annexe 1. Détail des réponses à la question 9 aux EAR 2015 et 2016.....	25
Annexe 2. Part de personnes mariées au sein des couples corésidents dans l'EAR et l'EEC.....	40
Annexe 3. Population par état matrimonial légal selon le sexe et l'âge, méthode EAR- EEC en 2014 et 2013.....	41

Synthèse

L'état matrimonial légal traduit de moins en moins la situation conjugale de fait des personnes. Dans les années 1960 situation conjugale de fait et état matrimonial légal se confondaient presque : plus de 97 % des personnes vivant en couple étaient mariées. Avec le développement de l'union libre et la création du Pacs en 1999, une part importante de personnes légalement célibataires habitent en couple. En 2011, en France métropolitaine 30 % des personnes légalement célibataires habitent en couple en union libre et 6 % sont pacsées.

Jusqu'à l'Enquête Annuelle de Recensement (EAR) de 2004, seul l'état matrimonial légal était demandé. Or, la demande sociale concerne de plus en plus la situation conjugale de fait.

Pour pallier cette lacune le questionnaire du recensement a évolué. En 2004, la question « vivez-vous en couple ? » a été ajoutée et en 2015 la question sur l'état matrimonial légal a été remplacée par « êtes-vous mariés, pacsés, en union libre, veufs, divorcés ou célibataires ? ». Les modalités de cette question ne constituent pas strictement une partition : on peut être célibataire et pacsé, divorcé et en union libre, etc... Pour cette raison, une personne, ne sachant pas comment répondre, pourrait être amenée à ne pas répondre ou à cocher plusieurs réponses. Ce n'est pas le cas. **En 2015 et 2016, 96 % des réponses des personnes majeures à cette question sont uniques et non ambiguës, comme entre 2007 et 2014.**

Cette nouvelle question permet par ailleurs de mieux connaître la situation conjugale de fait des personnes. D'après l'EAR 2016, 29,9 millions de personnes majeures résident en couple en France métropolitaine. Parmi ces personnes en couples corésidents 73 % sont mariées¹, 7 % pacsées et 20 % vivent en union libre. Par rapport aux résultats de l'EFL 2011, on constate une forte augmentation de la part des pacsés au détriment de la part des mariées. Ces résultats sont cohérents avec les évolutions depuis 2011. Ainsi, entre 1990 et 2011, la part des mariés parmi les personnes majeures vivant en couple avait déjà baissé : passant de 87 % à 76 %. De plus, le nombre de personnes vivant en couple pacsé est cohérent avec les résultats obtenus à partir du nombre de Pacs conclus et dissous en France métropolitaine.

Sans pouvoir isoler les pacsés, le recensement mesurait déjà bien les situations conjugales de fait. Les résultats sur le lien entre situation matrimoniale légale et type d'union issus du recensement étaient très proches de ceux mesurer avec l'EFL. Une part non négligeable de personnes en couple pacsé se déclaraient cependant mariées au recensement : une sur dix environ. Mais cela représente une faible part des mariés (1 %). **La possibilité, à partir de 2015 de se déclarer pacsé à l'EAR entraîne une légère amélioration de la mesure des personnes en couple cohabitant marié.**

Cette nouvelle question ne permet plus de suivre la situation matrimoniale légale des personnes ni l'articulation entre celle-ci et leur situation conjugale de fait. Conserver la question sur l'état matrimonial légal en ajoutant une question sur l'existence d'un Pacs aurait à l'inverse maintenu cette possibilité. Cela aurait aussi été cohérent avec les autres enquêtes Insee : enquête emploi et enquêtes ménages. L'utilisation de l'enquête emploi associée à l'EAR² permet de continuer ces analyses. Cette méthode sera utilisée pour continuer de diffuser de données par état matrimonial légal dans la situation démographique tels que les taux de primo-nuptialité ainsi que les indicateurs sur les divorces. Les évolutions mesurées de cette façon sont cohérentes avec celles issues du recensement mais il existe une légère rupture de série : la part des mariés est moins élevée alors que celles des célibataires et des divorcés sont plus importantes. Jusqu'en 2015, il était

¹On considère que deux personnes mariées, en couple corésident d'après l'analyse ménage famille constituent un couple marié, deux personnes pacsées, en couple corésident forment un couple pacsé, les autres personnes en couple corésident sont en union libre.

²Pour pallier la surestimation des personnes vivant en couple dans l'enquête emploi on utilise l'EAR.

bien précisé dans la question du recensement qu'une personne séparée mais non encore divorcée devait se déclarer mariée. L'enquête emploi n'a pas retenu cette précision. Certaines personnes mariées, séparées de leur conjoint, peuvent davantage se déclarer célibataires ou divorcées que dans l'ancienne question du recensement.

I - Le changement de question sur la situation matrimoniale dans le recensement

Jusqu'à l'Enquête Annuelle de Recensement (EAR) de 2015, le questionnaire ne permettait pas de mesurer le nombre de personnes vivant en couple pacsé. Seule la situation matrimoniale légale était demandée, avec en complément une question générale sur la vie en couple, quelle qu'en soit la forme :

7 Vivez-vous en couple ? Oui 1 Non 2

8 Quel est votre état matrimonial légal ?

- Célibataire (*jamais légalement marié(e)*) 1
- Marié(e) (*ou séparé(e) mais non divorcé(e)*) 2
- Veuf, veuve 3
- Divorcé(e) 4

Dans les années 1960, à peine 3 % des personnes vivant en couple n'étaient pas mariées. A partir des années 1970, l'union libre s'est développée comme prélude au mariage, puis comme mode de vie en couple à part entière. Fin 1999, le Pacs a été créé et constitue depuis une nouvelle forme de contractualisation des unions qui augmente depuis sa création.

En réponse à cette évolution de la société, le groupe de travail du Cnis constitué en 2011 avec pour mission de proposer des modifications des questionnaires du recensement a souligné dans son rapport n°130 (août 2012) l'importance d'intégrer cette question.

Le Cnis recommandait :

- de repérer les liens juridiques qui unissent les membres d'un couple, en complétant la question 7 pour distinguer, parmi les personnes qui vivent en couple, celles qui sont mariées avec leur conjoint actuel, celles qui sont unies par un Pacs et les autres ;
- de supprimer l'actuelle question 8 sur le statut matrimonial légal.

Le questionnaire a ainsi évolué pour prendre en compte cette demande.

A. Genèse de la question posée à partir de 2015.

Deux formulations ont été testées pour introduire un questionnement sur le Pacs sans allonger la taille du questionnaire, contrainte à rester un recto/verso (bulletin individuel). Le simple ajout d'une question sur l'existence d'un Pacs, comme pour les enquêtes ménages et l'enquête emploi conduites par l'INSEE, avait été rejeté par le CNIS pour cette raison.

La question sur la vie en couple restait, dans les deux formulations testées, identiques à celle du questionnaire de 2014. La différence entre les deux formulations testées portait sur le fait de ne poser la question sur une éventuelle contractualisation de l'union que pour les personnes vivant en couple (version A) ou pour l'ensemble des personnes, qu'elles vivent en couple ou non (version B). Par

ailleurs, une précision par des exemples pour les personnes ni mariées ni pacsées a été introduite dans une des versions (la version B) afin de tester l'intérêt de ces précisions.

Les versions proposées étaient ainsi les suivantes :

Version A :

Vivez-vous en couple ? oui non

Si oui, êtes-vous :

- marié(e)s ensemble ?
- pacsé(e)s ?
- ni l'un, ni l'autre ?

Version B :

Vivez-vous en couple ? oui non

Êtes-vous :

- marié(e) ?
- pacsé(e) ?
- ni marié(e), ni pacsé(e) (*célibataire, union libre, veuf, divorcé,...*) ?

L'échantillon des personnes interrogées pour le test a été réparti en deux groupes : des personnes ont répondu à un questionnaire comportant l'une des deux formulations, d'autres à un questionnaire comportant l'autre formulation. Toutes les personnes ont ensuite été interrogées pour donner leur avis sur l'autre formulation que celle qui figurait sur la version qu'ils avaient testée.

L'exploitation du questionnaire de débriefing et les réunions d'échange avec les enquêteurs ont fait apparaître une nette préférence des ménages pour la version B, non filtrée, qui couvrait une **plus grande variété de situations** et permettait à chacun de mieux se situer : 140 personnes préféraient la formulation B, 41 la version A et 57 n'avaient pas de préférence. Ainsi, parmi les 181 enquêtés qui exprimaient une préférence, huit sur dix préféraient la version sans filtre (B) et deux sur dix la version avec filtre (A). **Lister quelques exemples de situations entre parenthèses** (*célibataire, union libre, veuf, divorcé,...*) était également apprécié, notamment des personnes qui ne vivaient pas en couple. Les personnes apprécient assez peu d'être définies « négativement » (uniquement par du « ni ni »), elles préfèrent donc retrouver la situation qui est la leur indiquée dans des explications sur ce que recouvre ce « ni, ni ».

La formulation la plus satisfaisante pour les enquêtés consisterait à détailler le plus possible les différentes situations, mais ce souhait bute sur les contraintes de taille du questionnaire.

Au total, la version B était préférée par les enquêtés et elle permettait de mieux répondre aux questions sur la vie conjugale en tenant compte de la diversité des situations (on peut être marié sans vivre en couple - conjoint en maison de retraite, célibataire géographique par exemple -).

Il faut néanmoins noter que mélanger dans la même modalité « ni marié, ni pacsé » des situations qui correspondent à des vies de couple (union libre, concubinage) et d'autres qui sont plutôt des variantes de la vie sans conjoint (célibataire, divorcé, veuf,..) posait problème, ce qui a conduit à proposer au comité du label une version légèrement différente de celles testées.

Évolution du questionnaire proposée :

Vivez-vous en couple ? oui non

Êtes-vous :

- marié(e) ?
- pacsé(e) ?
- en concubinage ou union libre ?
- Autres (célibataire, veuf (ve), divorcé(e)...) ?

La formulation proposée permettait à la fois, comme le demandait le CNIS, de différencier les statuts juridiques au sein du couple (par croisement des réponses aux deux questions) et de permettre à chacun de se situer, tout en respectant la contrainte de ne pas augmenter le nombre des questions.

Les échanges avec le comité du label sur le besoin des enquêtés de pouvoir déclarer leur situation a conduit à retenir une nomenclature finalement plus détaillée. Cela permet, par exemple, d'éviter que des répondants ne cochent pas une case mais entourent la modalité les concernant ou rayent les autres modalités ne les concernant pas dans les listes d'exemples.

8 Vivez-vous en couple ? Oui 1 Non 2

9 Êtes-vous ?

- Marié(e) 1
- Pacsé(e) 2
- En concubinage ou union libre 3
- Veuf(ve) 4
- Divorcé(e) 5
- Célibataire 6

Cette version détaillée a été introduite après le label, et n'a pas été testée. Elle mêle situation de fait et situation légale, et pourrait, en théorie donner lieu à des multi-cochages.

B. Multi-cochages et non-réponse.

Les modalités de la nouvelle question 9 ne constituent pas strictement une partition : on peut être par exemple célibataire (car jamais marié) et pacsé, divorcé et en union libre (formation d'une nouvelle union après la fin d'une union mariée), etc...Pour cette raison, une personne pourrait être amenée à cocher deux réponses. Bien que cet inconvénient puisse être en partie corrigé lors des traitements post-collecte (on retiendrait par exemple dans le premier cas que la personne est pacsée, et dans le second qu'elle est en union libre), ce risque de double cochages avait été évoqué dès la proposition soumise au comité du label.

Le mélange de situations légale et de fait dans la formulation des modalités de réponse aurait aussi pu entraîner une augmentation de la non-réponse, si des enquêtés ne sachant pas précisément laquelle des modalités cocher ne cochaient finalement aucune modalité et non plusieurs.

Dans son rapport de mars 2016, le groupe de travail du Cnis sur « Les ruptures familiales et leurs conséquences » met, lui aussi, en avant cette difficulté :

« Les sources administratives disponibles (notamment les fichiers de la taxe d'habitation) ne permettent pas de distinguer, parmi les personnes ni mariées ni pacsées présentes dans le même logement, entre union libre et colocation. La question 9 du bulletin individuel (BI) des EAR a été enrichie, ses modalités de réponse intégrant désormais les pacs et les unions libres. Cependant, la formulation des items de cette question reste porteuse d'une certaine ambiguïté, une même personne pouvant être, selon sa situation, perturbée par la possibilité d'avoir à cocher plusieurs cases, non exclusives les unes des autres : on peut ainsi être veuf et en union libre, célibataire et en union libre, divorcée et en union libre ; et qui sait comment répondent les personnes ? »

Il est possible à partir des EAR 2015 et 2016 de mesurer la fréquence de la non-réponse et des multi-cochages.

1. Pas d'augmentation de la non-réponse.

L'ambiguïté de la question n'a pas entraîné d'augmentation de la non-réponse à la question sur la situation matrimoniale. Entre 2010 et 2014 la part de non-réponses à la question 8 « Quel est votre état matrimonial légal ? » parmi les enquêtés âgés de 18 ans ou plus était d'environ 4% (tableau 1). En 2015 et 2016 le taux de non-réponses à la question 9 est de respectivement 3,6 % et 3,9%, et reste donc du même ordre de grandeur qu'avant le changement :

Êtes-vous ?

- marié(e)
- pacsé(e)
- en concubinage ou union libre
- veuf (ve)
- divorcé(e)
- célibataire

Tableau 1. Taux de non-réponse à la question sur la situation matrimoniale dans le recensement entre 2010 et 2016 en%).

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Parmi les 14 ans ou plus	4,75	4,8	4,79	4,89	5,11	4,25	4,5
Parmi les 18 ans ou plus	3,84	3,89	3,89	4	4,18	3,56	3,9

Source : Insee, *Enquêtes Annuelles du Recensement de 2010 à 2016, exploitation principale*
 Champ : Population totale, France

Les situations couvertes par la nouvelle question (depuis 2015) sont plus nombreuses, ce qui peut permettre aux enquêtés de mieux se retrouver et ainsi limiter la non-réponse.

2. Fréquence des multi-cochages extrêmement faible.

En 2016, avoir coché au moins deux modalités de réponse à la question 9 du bulletin individuel de recensement concerne 0,5% des 51,5 millions de personnes majeures vivant en France, c'est-à-dire environ 250 000 (annexe 1). La part de multi-cochages est la même en 2015 qu'en 2016 (annexe 1).

Au total en 2015 et 2016, 96 % des réponses des personnes majeures à la question 9 de l'EAR sont uniques et non ambiguës. C'est le cas de 95 % des réponses des personnes âgées de 14 ans ou plus.

Pour avoir une seule réponse par répondant, quand plusieurs modalités ont été cochées par l'enquêté la règle est de retenir la première cochée. Par exemple si marié et pacsé sont cochés, c'est la situation mariée qui sera retenue. De même si union libre et divorcé sont cochés, union libre sera retenue.

Comme très peu de personnes cochent plusieurs modalités (0,5%), le multi-cochage influence très peu les résultats. Quelle que soit la règle retenue pour mesurer les personnes mariées, pacsées en union libre, veuves, divorcés ou célibataires, les résultats obtenus sont similaires (tableau 2).

Tableau 2. Comparaison des nombres et des parts de mariés, pacsés, personnes en union libre, veufs, divorcés ou célibataires selon que l'on retienne la possibilité d'être dans plusieurs catégories ou la première modalité cochée.

	Premier cochage retenu		Coché au moins une fois	
	en %	en milliers	en %	en milliers
Marié	45,3	23 314	45,3	23 335
Pacsé	4,4	2 256	4,4	2 265
Union libre	12,1	6 229	12,2	6 261
Veuf	7,5	3 853	7,6	3 888
Divorcé	6,8	3 503	6,9	3 556
Célibataire	24,0	12 330	24,0	12 372
Total		51 485		51 677
Ensemble des majeurs	100,0	51 485	100,4	51 485

Sources : Insee, EAR 2016

Champ : Personnes majeures vivant en France, population des ménages.

Note : 51 485 000 personnes majeures ont répondu à la question sur la situation conjugale à l'EAR 2016, parmi elles 192 000 ont coché plusieurs modalités. Ainsi la somme des modalités cochées est de 51 677 000, et la somme de leur part parmi l'ensemble des personnes majeurs dépasse 100 %: 100,4 %

Dans la suite du document on retiendra la règle retenue pour la diffusion de ces données, c'est-à-dire qu'en cas de multi-cochages c'est la première modalité cochée qui est conservée.

II. De la mesure de l'état matrimonial légal à celle de la situation conjugale de fait dans le recensement.

La demande du Cnis était de repérer les situations conjugales de fait des couples corésidents et les liens juridiques qui unissent les membres d'un couple. Mais la connaissance de la situation légale des personnes, en couple ou non, n'était pas une attente de ce groupe, des informations sur la situation matrimoniale légale étant disponibles par ailleurs. Cependant, cette connaissance est nécessaire annuellement pour l'ensemble de la population pour établir un certain nombre d'indicateurs tels que la primo-nuptialité ou ceux sur le divorce.

A. Le nouveau questionnaire de l'EAR permet de repérer la situation conjugale de fait des personnes en couple corésident.

La demande du Cnis portait sur la situation des seules personnes en couple et avait pour but de distinguer les personnes en couple marié, pacsé ou en union libre. On s'intéresse donc ici aux personnes en couple et à leur situation conjugale de fait. On se restreint au champ des personnes en couple corésident car l'EAR ne permet pas de repérer l'ensemble des personnes en couple avec une personne vivant dans un autre logement.

D'après l'EAR de 2016, 29,9 millions de personnes majeures résident en couple en France métropolitaine. Parmi ces personnes en couple corésident, 73 % sont mariées³, 7 % pacsées et 20 % vivent en union libre (tableau 3). Par rapport aux résultats de l'EFL 2011, on constate une forte augmentation de la part des pacsés au détriment de la part des mariées.

Tableau 3. Personnes vivant en couple selon le type d'union en 2011 et 2016

	Nombre total (en milliers)	Répartition selon le type d'union (en milliers)			Répartition selon le type d'union (en %)		
		Marié	Pacsé	Union libre	Marié	Pacsé	Union libre
EAR 2016	29 860	21 661	2 112	6 087	73	7	20
EAR 2011	29 758	22 411	7 347		75	25	
EFL 2011	30 438	23 001	1 359	6 078	76	4	20

Sources : Insee, EFL 2011 et EAR 2011 et 2016

Champ : Personnes majeures vivant en France métropolitaine, population des ménages.

Ces résultats mesurés à partir de l'EAR 2016 sont cohérents avec les évolutions passées. Ainsi, entre 1990 et 2011, la part des mariés parmi les personnes majeures vivant en couple avait déjà baissé : passant de 87 % à 76 %. De plus, le nombre de personnes vivant en couple pacsé est cohérent avec les résultats obtenus à partir du nombre de Pacs conclus et dissous en France métropolitaine. En effet, 1 672 000 personnes ont conclu un Pacs entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2016, 672 000 en ont rompu un ; soit une augmentation d'environ un million de personnes pacsées. En ajoutant ce million de pacsés supplémentaires au 1,3 million de pacsés d'après l'EFL 2011 on aurait 2,3 millions de personnes en couple pacsé en 2016. D'après l'EAR 2016, on en compte 2,1 millions : un effectif très proche compte tenu des départs éventuels de personnes pacsées hors de France métropolitaine et de décès éventuels de certaines personnes pacsées.

Le nouveau questionnaire du recensement répond donc bien à la demande du Cnis en permettant de repérer, contrairement à l'ancien questionnaire, les personnes vivant en couple pacsé.

Toutefois on constate également que, sans pouvoir isoler les pacsés, le recensement mesurait déjà bien les situations conjugales de fait des couples vivant sous le même toit. Ainsi d'après l'EAR 2011, en France métropolitaine 61 % des personnes majeures sont en couple corésident (64 % d'après l'enquête famille et logements – EFL- adossée à l'EAR de 2011), notamment 46 % en couple marié⁴ (48 % d'après l'EFL). Par ailleurs, d'après l'EFL, 1 359 000 personnes majeures vivaient en couple pacsé et 6 078 000 en union libre, soit 7 437 000 au total contre 7 347 000 d'après l'EAR.

B. Lien entre situation matrimoniale légale et situation conjugale de fait.

1. De la situation matrimoniale légale à la situation conjugale de fait : comparaison de l'EFL et de l'EAR en 2011

La situation matrimoniale légale ne traduit pas toujours la situation conjugale de fait des personnes. En particulier avec le développement de l'union libre et la création du Pacs en 1999, une part importante de personnes légalement célibataires (car jamais mariées) habite en couple.

Pour analyser ces différences entre situation légale et situation de fait, on peut comparer en 2011, sur l'échantillon des personnes enquêtées à l'EAR et à l'EFL, la réponse donnée à la question sur l'état

³On considère que deux personnes mariées, en couple corésident d'après l'analyse ménage famille constituent un couple marié, deux personnes pacsées en couple corésident forment un couple pacsé, et les autres personnes en couple corésident sont en union libre. En particulier donc, on ne considère pas comme étant en couple marié des personnes dont le conjoint n' a pas déclaré être marié. Il est possible en effet, dans des situations de rupture d'union par exemple, qu'une personne ne soit pas encore divorcée légalement mais vive en couple avec un autre conjoint. En 2016 en France métropolitaine 139 000 personnes mariés vivent avec un conjoint qui n'est pas marié, en union libre. De même 33 000 personnes pacsées vivent en couple avec un conjoint qui n'est pas pacsé.

⁴ On considère que deux personnes mariées, en couple corésident d'après l'analyse ménage famille constituent un couple marié, les autres personnes en couple corésident sont soit en union libre soit pacsées.

matrimonial légal dans l'EAR et celles sur le type d'union de fait (marié, pacsé, union libre)⁵ posées dans l'EFL aux personnes en couple. Contrairement à la partie précédente, on s'intéresse ici non plus aux seules personnes en couple corésident mais à l'ensemble des personnes. En effet l'état matrimonial légal, contrairement à la situation conjugale de fait, concerne aussi les personnes qui ne résident pas en couple.

En 2011, selon l'EFL, en France métropolitaine 30 % des personnes légalement célibataires habitent en couple en union libre et 6 % sont pacsées (tableau 4).

Par ailleurs, 25 % des personnes légalement divorcées habitent à nouveau en couple en 2011, le plus souvent en union libre (dans neuf cas sur dix). La part des veufs résidant à nouveau en couple est beaucoup plus faible : 4 % seulement.

A l'inverse quelques personnes en couple, légalement mariées peuvent ne plus être en couple. En 2011, 2 % des personnes légalement mariées ne sont plus en couple à la suite d'une séparation. Elles correspondent sans doute aux personnes séparées mais pas encore divorcées, situations bien précisées dans la question 8 du bulletin individuel du recensement de 2011 (cf page 6 de ce document).

Tableau 4. Répartition des personnes légalement célibataires, mariées, veuves ou divorcées selon leur situation conjugale de fait (en%).

	en couple corésident				en couple non corésident	plus en couple suite à une séparation	plus en couple suite au décès du dernier conjoint	jamais en couple	Ensemble
	marié	pacsé	union libre	ensemble					
célibataire	1	6	30	37	6	13	1	44	100
marié	96	1	0	97	1	2	0	0	100
veuf	0	0	4	4	1	1	93	1	100
divorcé	1	2	22	25	3	68	1	2	100
ensemble	48	3	13	64	3	11	7	15	100

Source : Insee, EFL 2011

Champ : Personnes majeures ayant répondu à la question sur l'état matrimonial légal et vivant en France métropolitaine, population des ménages

Hormis l'impossibilité d'isoler les personnes pacsées des personnes en union libre, les résultats sur le lien entre situation matrimoniale légale et type d'union issus du recensement étaient très proches de ceux mesurés avec l'EFL pour l'ensemble des personnes, qu'elles vivent en couple ou non : d'après l'EAR de 2011, 34 % des personnes majeures légalement célibataires habitent en couple en étant soit en union libre soit pacsées (contre 36 % d'après l'EFL) ; 25 % des personnes divorcées et seulement 5 % des veufs sont dans cette situation (respectivement 24 % et 4 % d'après l'EFL).

D'après l'EAR, 6 % des personnes mariées ne vivent pas en couple, contre seulement 3 % (2 % qui ne sont plus en couple et 1 % qui sont en couple non corésident) dans l'EFL. Une partie de l'écart (1 point) vient des personnes vivant en collectivité qui ne sont pas prises en compte dans l'EFL.

2. De la situation conjugale de fait à la situation matrimoniale légale.

En analysant avec l'EFL comment se répartissent les personnes majeures d'un type d'union de fait donné par état matrimonial légal, on constate que les personnes en couple corésident pacsées ou en union libre sont le plus souvent célibataires (dans huit cas sur dix) mais les cas de personnes divorcées ne sont pas négligeables (8 % des personnes pacsées et 15 % des personnes en union libre) (tableau 5). Dans le nouveau questionnaire on ne pourra pas distinguer ces deux situations.

Pour les couples pacsés, une personne sur dix se déclare à tort mariée dans l'EAR (on ne peut pas être légalement marié et pacsé). En l'absence de question sur l'existence d'un Pacs, certaines

⁵Quatre questions sont posées : Vous êtes-vous pacsés ensemble ? Si oui à quelle date ? Vous êtes-vous mariés ensemble ? Si oui à quelle date ?

personnes pacsées préfèrent donc se déclarer dans l'EAR « mariées » plutôt que « célibataires » ou « divorcées », ces termes ne reflétant pas bien leur vie conjugale contractualisée. Avec la création de la modalité « pacsé » dans les nouvelles EAR, ces personnes ne devraient plus se retrouver parmi les mariés. Elles ne représentent que 1 % des mariés.

Évaluer les états matrimoniaux légaux à partir des situations conjugales de fait paraît en revanche ardu.

Tableau 5. Répartition des personnes habitant en couple marié, pacsé, ou en union libre selon leur état matrimonial légal (en%)

	en couple corésident				pas en couple corésident	Ensemble
	marié	pacsé	union libre	ensemble		
célibataire	0	81	81	20	59	34
marié	100	11	2	77	4	50
veuf	0	0	2	0	20	8
divorcé	0	8	15	3	17	8
ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, EFL 2011

Champ : Personnes majeures ayant répondu à la question sur l'état matrimonial légal et vivant en France métropolitaine, population des ménages

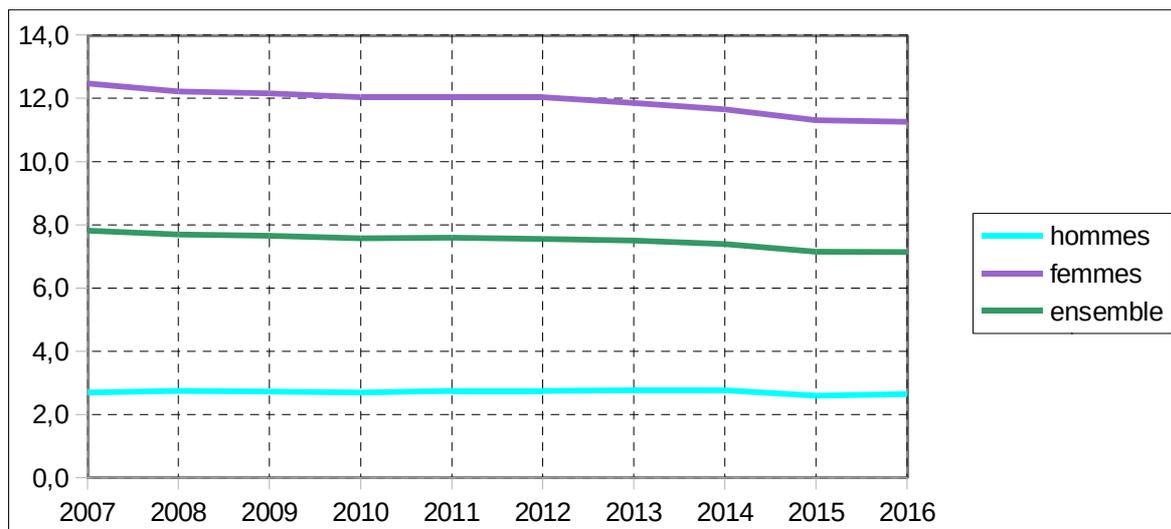
C. Dans quelle mesure est-il néanmoins possible de suivre l'état matrimonial légal dans le nouveau questionnaire du recensement ?

Le repérage des situations matrimoniales légales est variable selon ces situations.

1. Des résultats sur le veuvage peu influencés par le changement de question.

En 2015 et 2016, d'après les EAR, 7,1 % des personnes de 15 ans ou plus sont veuves : 11,3 % des femmes et 2,6 % des hommes. En 2014, à partir de la question sur l'état matrimonial légal, 7,4 % des personnes âgées de 15 ans ou plus sont veuves : 11,7 % des femmes et 2,8 % des hommes (graphique 1). Les résultats sur le veuvage issus de la nouvelle question du recensement sont dans la continuité de ceux fournis avec la question sur l'état matrimonial légal. Les nouvelles données marquent seulement une très légère rupture à la baisse. La part des veufs diminue progressivement passant de 7,8% en 2007 à 7,4 % en 2014 (-0,4 point en sept ans) puis diminue plus nettement à 7,1 % en 2015 et 2016 (-0,3 point en un an). Elle est stable pour les hommes et baisse pour les femmes : de 12,5 % en 2007 à 11,7 % en 2014 (-0,8 point en sept ans) et baisse de 0,3 point à 11,3 % en 2015 et 2016.

Graphique 1. Évolution de la part de veufs



Source : Insee, EAR 2007 à 2016, exploitation complémentaire

Champ : Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France hors Mayotte, population totale

En effet, d'après l'EFL, seulement 5 % des veufs sont à nouveau en couple, cohabitant ou non, en 2011. Ils sont donc peu concernés par l'ambiguïté de la nouvelle question car ils sont rarement à la fois veufs et pacsés ou veufs et en union libre. Par ailleurs, quand ils sont à nouveau en couple corésident, les veufs répondent dans les mêmes proportions que par le passé qu'ils sont veufs. La part des veufs résidant en couple d'après les EAR est proche de 2 % depuis 2007.

2. Une mesure des personnes mariées subissant une rupture sensible

L'évolution de la part des personnes légalement mariées d'après les EAR marque une rupture en 2015 avec le changement de questionnaire (graphique 2). Une partie de cette rupture provient de la meilleure prise en compte des personnes vivant en couple pacsé dont une partie se déclaraient à tort mariées jusqu'en 2015. La confrontation entre les résultats de l'EFL et de l'EAR pour une même année, en 2011, montre en effet qu'une part non négligeable de personnes en couple pacsé se déclaraient mariées au recensement : une sur dix environ (tableau 5). Cela représente en revanche une faible part de l'ensemble des personnes mariées (1 %). **La possibilité, à partir de 2015 de se déclarer pacsé à l'EAR entraîne une légère amélioration de la mesure des personnes en couple marié corésident.** On constate ainsi une très légère rupture en 2015, dans l'évolution de la part des personnes mariées résidant en couple parmi l'ensemble des 15 ans ou plus (la part a baissé de 1,7 point entre 2014 et 2015 passant de 45,4 % à 43,7 % alors qu'elle baissait entre 0,3 et 0,7 point d'une année à l'autre avant) (graphique 2 courbe verte). La courbe en pointillé simule ce que serait la proportion de mariés après 2015 à concept équivalent à celui d'avant 2015, lorsque 10 % des pacsés, ne pouvant se déclarer comme tels, se déclaraient à tort mariées. La courbe en pointillé suit de plus près la tendance à la baisse observée avant 2015 que la courbe des mariés en trait plein : **une grande partie de la baisse observée en 2015 pour les personnes en couple corésident s'explique donc par une rupture de série liée à l'amélioration du comptage des mariés depuis 2015.**

La rupture en 2015 est toutefois plus marquée pour l'ensemble des personnes mariées, qu'elles vivent en couple ou non (graphique 2 courbe violette), que parmi les seules personnes en couple. D'autres phénomènes que le comportement des personnes en couple pacsé sont donc à l'œuvre dans cette rupture de série, en particulier parmi les personnes qui ne vivent pas en couple. Depuis 2007, 3 % des personnes âgées de 15 ans ou plus sont mariées mais ne vivent pas en couple. Cette part est stable, voire en très légère augmentation jusqu'en 2014. En 2015, cette part passe en dessous de 2 %.

Jusqu'en 2015, il était bien précisé dans les modalités de réponse à la question sur l'état matrimonial légal qu'une personne séparée de son époux ou épouse mais non encore divorcée devait se déclarer mariée. A partir de 2015 l'objectif de la question du recensement n'est plus de mesurer la situation légale mais la situation de fait, cette précision n'a pas été conservée. **Certaines personnes mariées, séparées de leur conjoint, peuvent se déclarer célibataires ou divorcées à l'EAR 2015 alors qu'elles se seraient déclarées mariées à l'EAR de 2014.** Nous ne disposons pas d'informations pour mesurer cet effet.

Graphique 2 Évolution de la part de mariés parmi l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus



Source : Insee, EAR 2007 à 2016, exploitation complémentaire

Champ : Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France hors Mayotte, population totale

Avec le changement de questionnaire de 2015, l'évolution de la part des 15 ans ou plus légalement mariés connaît une rupture assez sensible.

Tableau 6 Répartition des personnes, vivant en couple ou non, selon leur situation conjugale en 2016.

	marié	pacsé	union libre	veuf	divorcé	célibataire	Total
pas en couple corésident (en milliers)	1	92	546	3 797	3 390	14 570	22 396
en couple corésident (en milliers)	23 312	2 164	5 684	56	113	248	31 577
ensemble (en milliers)	23 313	2 256	6 230	3 853	3 503	14 818	53 973
ensemble (en %)	43	4	12	7	6	27	100

Source : Insee, EAR 2016, exploitation complémentaire

Champ : Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France hors Mayotte, population totale

Tableau 7 Répartition des personnes, vivant en couple ou non, selon leur état matrimonial légal en 2014.

	marié	veuf	divorcé	célibataire	Total
pas en couple corésident (en milliers)	1 410	3 780	3 212	14 629	23 031
en couple corésident (en milliers)	22 957	189	1 006	6 511	30 663
ensemble (en milliers)	24 367	3 969	4 218	21 140	53 694
ensemble (en %)	45	7	8	39	100

Source : Insee, EAR 2014, exploitation complémentaire

Champ : Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France hors Mayotte, population totale

3. Un suivi du nombre des personnes légalement célibataires ou divorcées qui n'est plus possible.

Il est particulièrement délicat d'évaluer le nombre des personnes légalement célibataires et légalement divorcées à partir de la nouvelle question. Des personnes résidant en couple en union libre ou pacsé se déclareraient avant célibataires ou divorcées, conformément à leur état matrimonial légal, mais ne se déclarent plus comme telles depuis 2015 : 1 006 000 personnes résidant en couple se déclareraient divorcées en 2014, elles sont dix fois moins en 2016 (tableaux 6 et 7). De même, 6 511 000 personnes résidant en couple se déclareraient célibataires en 2014, elles ne sont plus que 248 000 en 2016. A cela s'ajoutent les personnes encore légalement mariées qui ne vivent plus en couple avec leur époux et peuvent maintenant se déclarer célibataires ou divorcées.

III. État matrimonial légal : apports de l'enquête emploi.

Les enquêtes ménages et l'enquête emploi permettent, depuis plusieurs années, aux personnes pacsées de se déclarer comme telles. Comme dans le recensement une question porte sur la vie de couple⁶. Pour distinguer les types d'union et l'état matrimonial légal, le questionnement est ensuite différent du recensement. Dans les enquêtes ménages et dans l'enquête emploi deux questions, très similaires, sont posées :

- l'une portant sur l'état matrimonial légal de la personne

	Enquête emploi	Enquêtes ménages
question	Quel est le statut matrimonial légal de ^Prénom?	PRENOM est-il(elle) ?
modalités de réponse	1. Célibataire 2. Marié ou remarié 3. Veuf 4. Divorcé	<input type="checkbox"/> 1. Célibataire <input type="checkbox"/> 2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement <input type="checkbox"/> 3. Veuf(ve) <input type="checkbox"/> 4. Divorcé(e)

- l'autre sur l'existence d'un pacs

	Enquête emploi	Enquêtes ménages
question	^Prénom est-il PACSé ?	PRENOM est-il (elle) pacsé(e) ?
modalités de réponse	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non

L'avantage de ce mode de questionnement est de pouvoir mesurer à la fois les situations conjugales de fait et l'état matrimonial légal des personnes interrogées. Il est d'ailleurs préconisé pour les EAR par le groupe de travail du Cnis sur « Les ruptures familiales et leurs

⁶Prénom vit-il en couple avec une personne qui vit dans le logement ? Pour l'enquête emploi ;
Dans les enquêtes ménages : Prénom vit-il actuellement en couple ? 1. oui avec une personne qui vit dans le logement
2. oui avec une personne qui ne vit pas dans le logement
3. non

conséquences » dans son rapport de mars 2016, dans la deuxième partie de la recommandation 12 reproduite ci-dessous :

Recommandation 12

Les enquêtes annuelles de recensement (EAR) produites par l'INSEE

Assurer, dans la mise en œuvre des projets d'évolution de la feuille de logement, la capacité des EAR à repérer et dénombrer les situations familiales selon la nomenclature agrégée proposée par le groupe de travail.

Modifier les questions 8 et 9 du bulletin individuel pour repérer sans ambiguïté le statut légal et le statut de fait des personnes. Par exemple,

Question 8 : Vivez-vous en couple

Oui non

Question 9 : Quel est votre statut matrimonial légal ?

marié(e) veuf(ve) divorcé(e) célibataire

Êtes-vous pacsé(e) ?

Oui non

L'enquête emploi est donc une enquête de grande taille, dans laquelle les enquêtés sont interrogés sur leur situation matrimoniale légale, leur Pacs éventuel et leur vie conjugale de fait. Elle pourrait donc être mobilisée pour suivre leurs évolutions ainsi que la relation entre situation conjugale de fait et état matrimonial légal.

Toutefois, pour l'instant, l'enquête emploi n'est pas adaptée à la mesure des structures familiales et conjugales. En particulier elle sur-estime la part des personnes résidant en couple (cf document de travail F1703 « Les structures familiales en France : comparaison entre le recensement, l'enquête famille et logements et l'enquête emploi », Insee, mai 2017). Une méthode est proposée pour pallier cette difficulté en utilisant conjointement enquête emploi et EAR.

A. Méthode d'estimation de la répartition par état matrimonial légal à partir de l'enquête emploi et de l'EAR

On calcule la répartition par état matrimonial légal des personnes résidant en couple d'une part et de celles ne résidant pas en couple d'autre part à partir des enquêtes emploi ⁷.

On distingue trois situations dans l'EAR :

1. Les personnes qui habitent avec un conjoint dans un ménage ;
2. Les personnes qui habitent sans conjoint dans un ménage ;
3. Les personnes qui vivent hors ménage.

Pour les deux premières catégories on leur applique la répartition par état matrimonial légal à âge et sexe donné des enquêtes emploi. Pour les personnes qui vivent hors ménages on conserve l'information telle qu'elle est recueillie au recensement. En effet, très peu de personnes hors ménage se déclarent en union libre ou pacsées dans la nouvelle question du recensement, on peut donc les considérer par défaut comme étant légalement célibataires par exemple car ils n'influencent pas les résultats globaux.⁸

⁷On empile deux enquêtes emploi en continu pour avoir un effectif suffisant et être comparable à la date de la situation repérée à une EAR dont l'enquête a lieu en janvier (par exemple EEC 2013 et 2014 pour comparer à l'EAR 2014). Une autre solution serait de ne retenir que le premier trimestre d'un millésime de l'enquête emploi, mais l'effectif ne serait pas suffisant et les résultats plus heurtés.

⁸Une autre méthode d'estimation de la répartition par état matrimonial légal a été testée, utilisant au maximum l'information issue du recensement. Elle consiste à retenir pour les personnes qui habitent avec un conjoint dans le logement la part de ceux en couple marié issu du recensement et la ventilation de la part restante en veuf, divorcé et célibataire issue de l'enquête Emploi. Les résultats sont similaires à ceux de la méthode retenue. En effet la part des personnes mariées parmi les couples

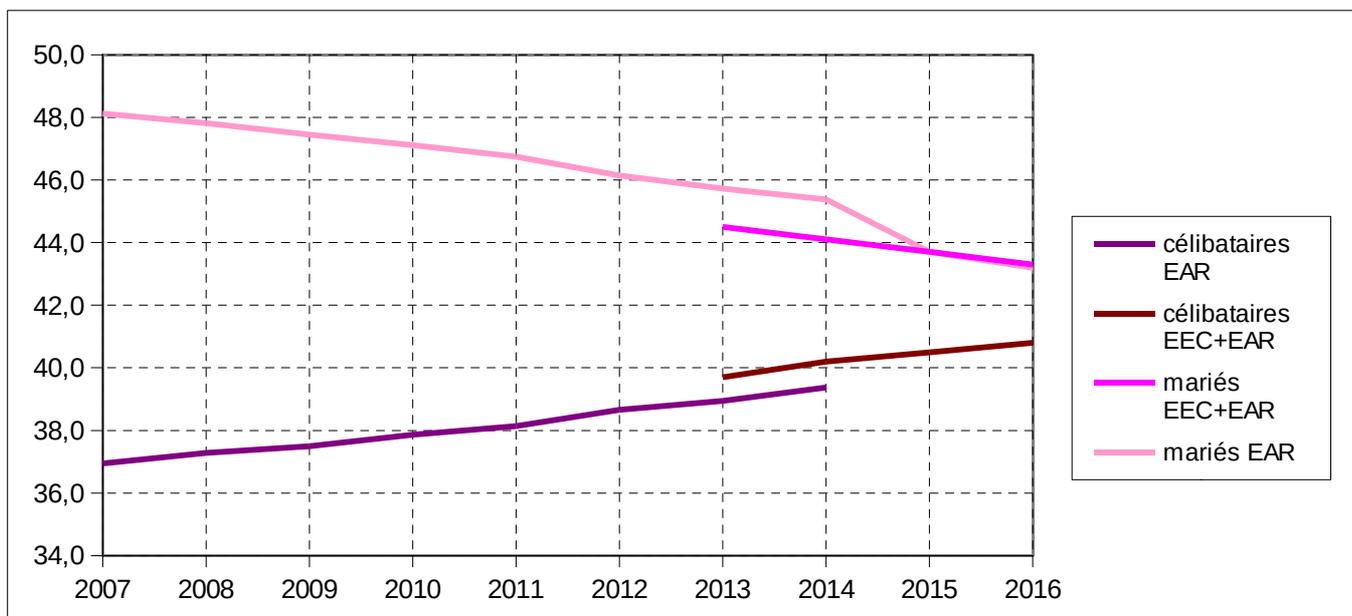
B. comparaison entre l'EAR et la méthode EEC+EAR

La part des mariés dans les EAR 2013 et 2014 est supérieure (+1,2 point) à celle mesurée avec la méthode développée précédemment à partir des enquêtes emploi et EAR. Le rythme de baisse de la part des mariés mesuré entre 2007 et 2014 pour les EAR et entre 2013 et 2016 avec la méthode EEC+EAR est cependant particulièrement proche dans les deux sources (graphique 3).

A partir de 2015, les parts sont identiques entre l'EAR et la méthode EEC+EAR. En effet, dans l'enquête emploi comme dans la nouvelle question du recensement, les pacsés pouvant se déclarer comme tel, la part des mariés n'inclue pas certains pacsés se déclarant à tort mariés (cf supra). De plus, comme dans la nouvelle version du questionnaire du recensement, il n'est pas précisé dans l'enquête emploi que les personnes mariées séparées mais pas encore légalement divorcées doivent se déclarer légalement mariées. Une part équivalente de personnes encore mariées mais ne vivant plus en couple à la suite d'une séparation pourrait ainsi dorénavant se déclarer mariées dans les deux sources ; alors qu'avant dans l'EAR avec la précision indiquant qu'on devait se déclarer marié jusqu'à être légalement divorcé on peut imaginer qu'ils étaient plus à se déclarer dans cette situation. La part des mariés parmi les personnes ne résidant pas en couple est en effet très proche dans les deux sources à partir de 2015, alors qu'elle était deux fois plus élevée dans le recensement en 2013 et 2014. Ces questionnements proches conduisent à des résultats proches.

On ne peut plus mesurer la part des personnes célibataires et celle des divorcés à partir de 2015 dans le recensement (une partie de ces personnes étant en union libre et une partie étant pacsée). En 2013 et 2014, les parts des célibataires et des divorcés sont, logiquement, inférieures à celles mesurées via l'enquête emploi et l'EAR (respectivement -0,8 point et -0,4 point) (graphiques 3 et 4). **Comme pour les mariés, si le niveau est différent entre les EAR et la méthode EEC + EAR, l'évolution est quant à elle particulièrement proche** : on retrouve la même tendance à la hausse.

Graphique 3. Comparaison des évolutions de la part des mariés et des célibataires dans les EAR et avec la méthode EEC + EAR.

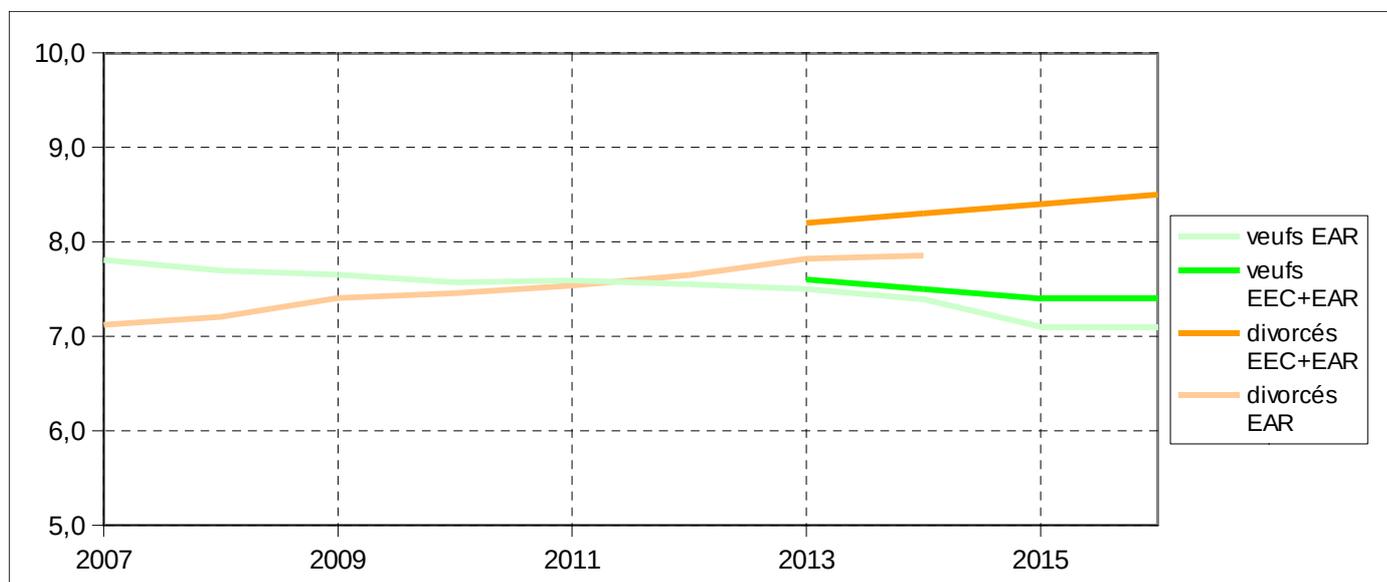


Sources : EAR, exploitation complémentaire, et EEC

Champs : Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France hors Mayotte, population totale

corésidents par sexe et âge sont presque les mêmes dans les deux sources (cf annexe 2). Elle est toutefois un peu plus complexe à mettre en œuvre et n'a donc pas été retenue.

Graphique 4. Comparaison des évolutions de la part des veufs et des divorcés dans les EAR et avec la méthode EEC + EAR.



Sources : Insee, EAR, exploitation complémentaire, et EEC

Champ : Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France hors Mayotte, population totale

Pour les veufs (graphique 4), les résultats issus des seules EAR sont cohérents avec le passé en 2015 mais la baisse est légèrement plus marquée que celle que l'on obtient à partir des EEC+EAR et que la baisse passée estimée avec les EAR. En 2016, les deux approches aboutissent à une stabilisation de la part des veufs par rapport à 2015, même si le niveau de cette part est différent entre les deux. Une légère rupture de série marquerait les résultats EAR (-0,3 point par rapport à l'EEC+EAR). Une petite partie des veufs vivant en couple non marié se déclarerait en union libre ou pacsé dans le nouveau questionnaire du recensement.

C. Suivi de la situation matrimoniale en France à partir de l'enquête emploi et du recensement.

Chaque année, la pyramide des âges de la population calculée par génération est ventilée par état matrimonial (cf. Par exemple « La situation démographique en 2015 », Insee résultats annuel)⁹. Cette ventilation correspond à la répartition par état matrimonial légal observé au cumul RP pour la même année, par sexe et âge. Le dernier recensement intégrant l'état matrimonial est celui de 2012, qui cumule les EAR des années 2010 à 2014. Les cumuls RP 2013 et au-delà ne permettent plus cette ventilation puisqu'ils intègrent des EAR d'après 2015.

On propose d'adapter cette méthode en ventilant la pyramide des âges de la population par état matrimonial estimé avec la méthode EEC+EAR décrite plus haut (annexe 3)

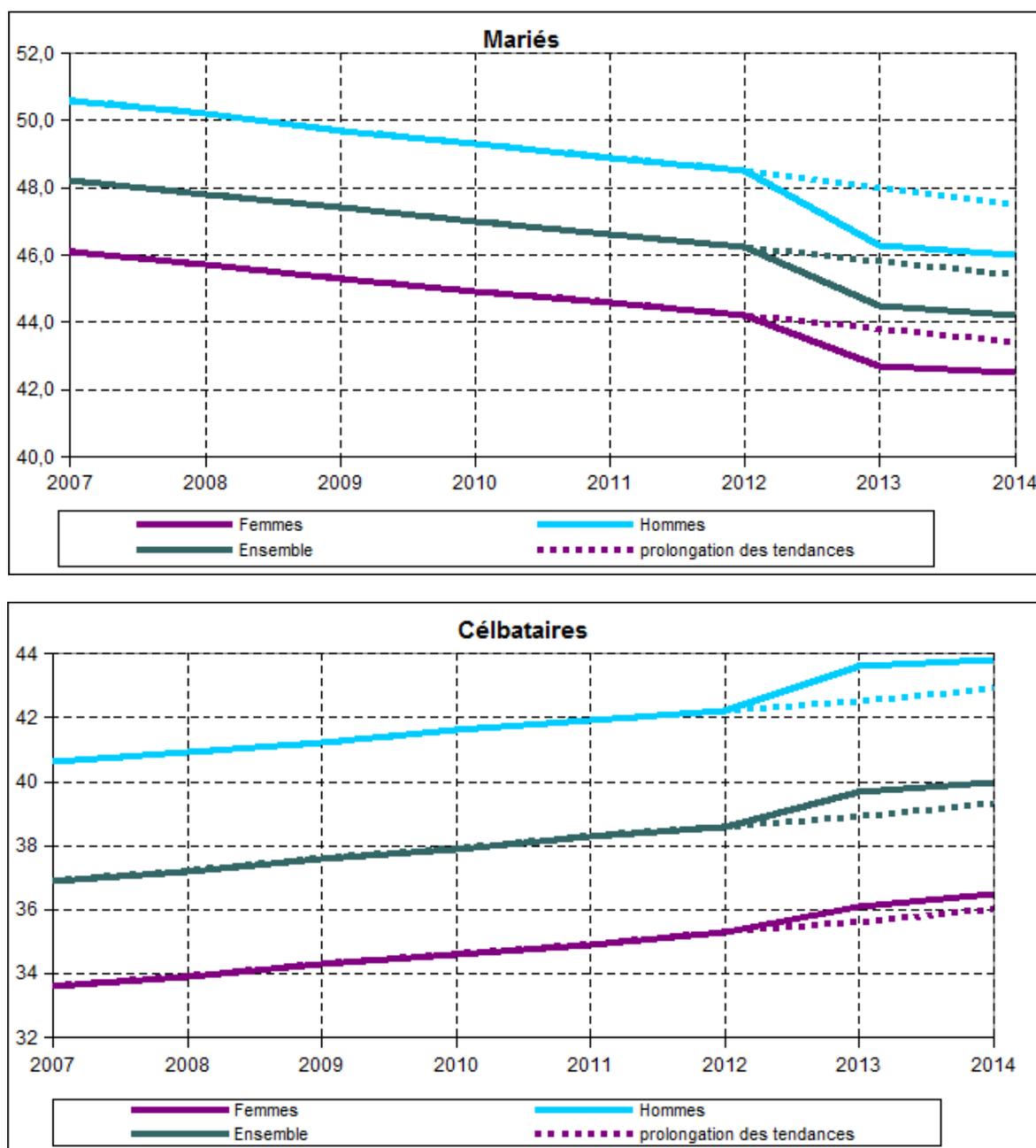
Le graphique 5 fait une comparaison entre la prolongation des tendances antérieures pour les années 2013 et 2014 avec l'estimation fondée sur l'EEC+l'EAR.

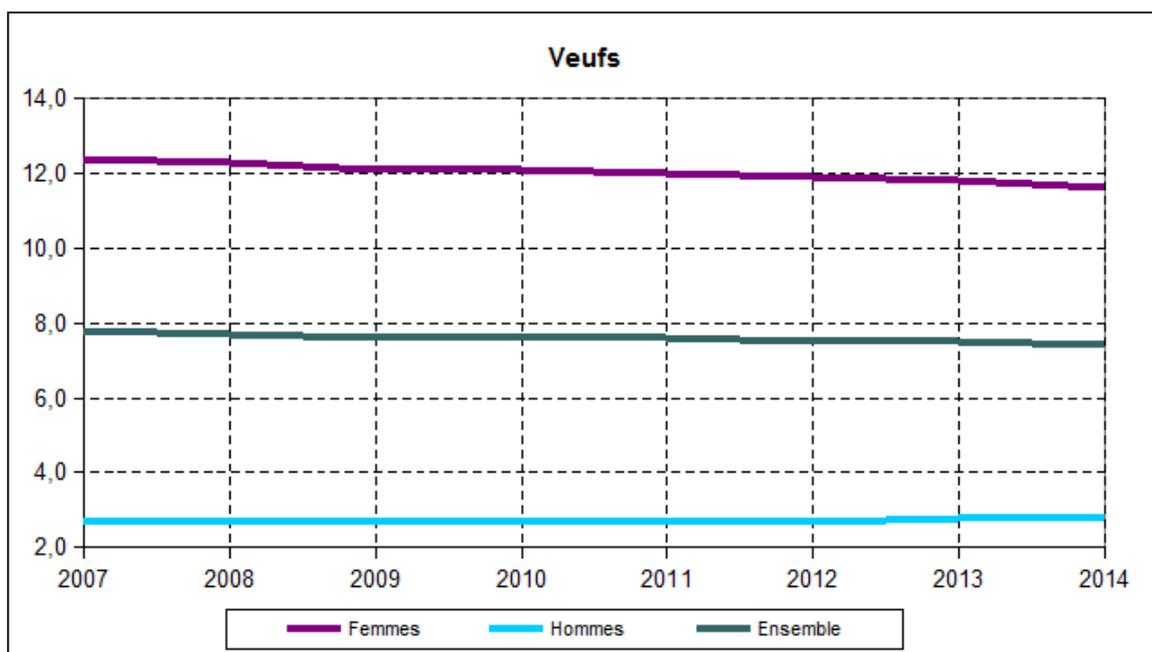
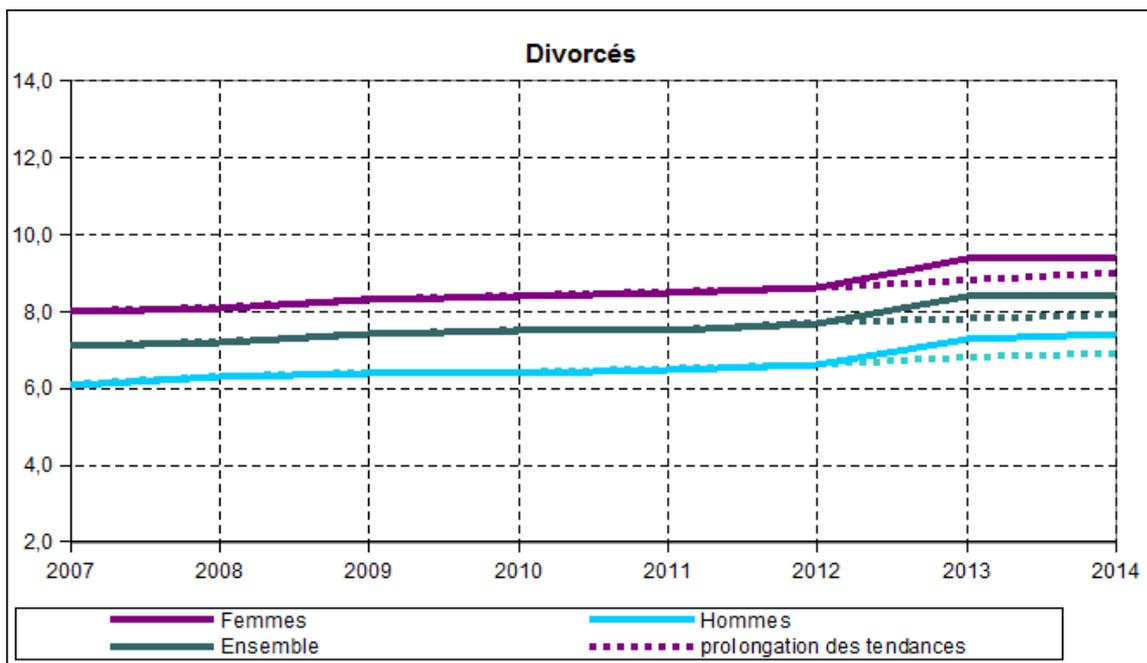
La part des mariés est légèrement plus faible dans l'estimation fondée sur l'EEC+l'EAR au profit des célibataires et des divorcés. Cela provient des personnes encore légalement mariées en cours de

⁹<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2418114>

séparation prises en compte dans la tendance et non prises en compte dans l'estimation fondée sur l'EEC+l'EAR.

Graphique 5. Évolution de la répartition de la population par état matrimonial légal :





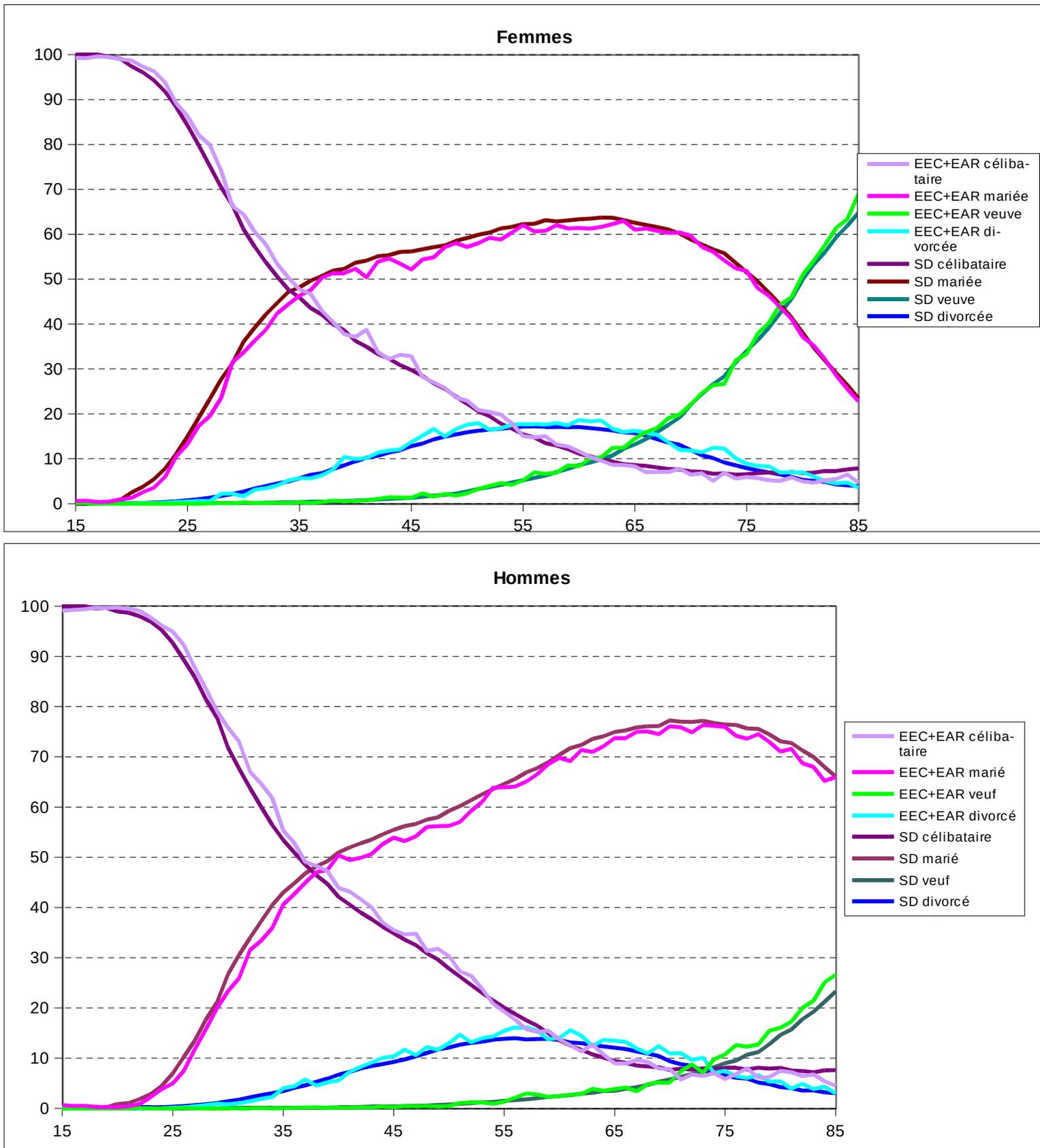
Sources : Insee, Bilan démographique jusqu'en 2012 ; puis EAR, exploitation complémentaire, EEC et estimation de population

Champ : Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France

note : courbe en pointillé : poursuite de la tendance passée

Par rapport à la répartition obtenue à partir du seul recensement de la population, la part des mariés est inférieure de 1,5 point au profit de celles des célibataires (+1 point) et des divorcés (+0,5 point). Cette différence s'observe à tout âge, pour les hommes et les femmes (graphique 6).

Graphique 6. Répartition par état matrimonial légal selon le sexe et l'âge en 2014



Sources : Insee, année 2014 provisoire de la situation démographique 2015 (SD) et année 2014 calculée avec la méthode EEC +EAR :

Champ : Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France

Le graphique 6 montre que pour la mise en œuvre de cette méthode il faudra lisser le résultat par âge obtenu à partir de l'EEC+ l'EAR.

Les données publiées dans la Situation Démographique sont provisoires depuis 2013. Elles seront corrigées selon la méthode présentée et seront définitives lors de la prochaine publication (situation démographique 2016 en juin 2018). La population 2016 ne sera pas connue de façon définitive ; a fortiori la population par état matrimonial estimée avec la méthode proposée sera elle aussi provisoire.

Annexe 1. Détail des réponses à la question 9 aux EAR 2015 et 2016.

La variable MATR_DETAIL_X détaille les modalités cochées à la question sur la situation conjugale. Elle est codée sur 6 caractères, un par modalité de réponse proposée. Chaque caractère peut prendre comme réponse : 0 si la modalité de réponse n'a aucune marque, 1 si la modalité de réponse a été cochée, 2 ou 3 si la modalité est biffée ou rayé.

Les modalités de réponses sont, dans l'ordre :

- marié(e)
- pacsé(e)
- en concubinage ou union libre
- veuf(ve)
- divorcé(e)
- célibataire

Réponses des personnes majeures en 2016 (exploitation principale, population totale)
France hors Mayotte

MATR_DETAIL_X	Fréquence en effectif	Fréquence en part
100000	22 592 319	43,88
000001	11 578 994	22,49
001000	5 955 071	11,57
000100	3 614 374	7,02
000010	3 311 286	6,43
010000	2 173 752	4,22
Ensemble des réponses uniques non ambiguës	49 225 797	95,61
000000	2 007 670	3,90
Ensemble de la non-réponse	2 007 770	3,90
000011	39 379	0,08
001010	34 120	0,07
100100	18 787	0,04
000110	16 066	0,03
001100	15 497	0,03
001001	15 021	0,03
000101	8 587	0,02
000013	8 099	0,02
100001	6 815	0,01
001003	5 426	0,01
101000	4 698	0,01
011000	4 289	0,01
100010	3 972	0,01
000012	3 392	0,01
003001	3 359	0,01
110000	2 770	0,01
300001	2 580	0,01
010001	2 553	0,00
000103	2 461	0,00
301000	2 416	0,00
000031	2 354	0,00
300100	2 170	0,00
000301	2 139	0,00
001020	2 138	0,00
100003	1 988	0,00

000021	1 906	0,00
013000	1 651	0,00
010010	1 611	0,00
000310	1 582	0,00
001002	1 474	0,00
100200	1 344	0,00
000130	1 270	0,00
001030	1 157	0,00
001200	1 138	0,00
103000	1 038	0,00
000120	1 007	0,00
003010	965	0,00
130000	957	0,00
010100	947	0,00
300010	897	0,00
002010	821	0,00
030001	797	0,00
000102	744	0,00
000111	679	0,00
100300	665	0,00
001300	647	0,00
100030	588	0,00
000210	552	0,00
100002	520	0,00
310000	470	0,00
031000	465	0,00
200100	463	0,00
003100	450	0,00
102000	433	0,00
001110	425	0,00
111111	421	0,00
000201	408	0,00
012000	407	0,00
002100	394	0,00
100020	386	0,00
002001	365	0,00
021000	358	0,00
001011	355	0,00
010003	331	0,00
120000	287	0,00
200001	251	0,00
100011	230	0,00
010011	228	0,00
011011	218	0,00
101100	212	0,00
030010	179	0,00
110001	175	0,00
100101	166	0,00
200010	165	0,00
101001	165	0,00
201000	163	0,00
011001	159	0,00
020001	137	0,00
111001	132	0,00
111000	130	0,00

010002	124	0,00
001101	114	0,00
100110	113	0,00
020100	109	0,00
210000	109	0,00
011100	103	0,00
020010	103	0,00
000112	100	0,00
011010	93	0,00
010020	92	0,00
010030	85	0,00
111110	81	0,00
101010	78	0,00
110100	74	0,00
001111	65	0,00
110010	64	0,00
033001	60	0,00
011111	57	0,00
101110	57	0,00
100031	53	0,00
101111	51	0,00
010200	50	0,00
333331	49	0,00
030100	48	0,00
110101	46	0,00
001013	44	0,00
001310	42	0,00
301003	42	0,00
000113	41	0,00
010101	40	0,00
100111	39	0,00
101003	38	0,00
201200	36	0,00
010110	35	0,00
100013	35	0,00
100210	34	0,00
100102	32	0,00
111010	32	0,00
030031	30	0,00
110111	30	0,00
001130	30	0,00
000122	30	0,00
300301	30	0,00
330001	29	0,00
201310	28	0,00
201001	28	0,00
011003	28	0,00
101011	27	0,00
122000	27	0,00
001201	26	0,00
130001	26	0,00
001021	25	0,00
001203	25	0,00
000211	25	0,00
031010	23	0,00

021001	23	0,00
310002	22	0,00
003011	22	0,00
100202	22	0,00
300310	22	0,00
010012	22	0,00
330100	22	0,00
033010	21	0,00
103001	21	0,00
102002	21	0,00
000133	20	0,00
220001	20	0,00
000311	20	0,00
001023	20	0,00
301002	20	0,00
111122	20	0,00
101101	20	0,00
123121	20	0,00
111011	20	0,00
011101	20	0,00
010300	19	0,00
020021	19	0,00
312000	19	0,00
100023	19	0,00
001012	19	0,00
100012	18	0,00
120200	18	0,00
033011	18	0,00
000313	18	0,00
112000	17	0,00
330301	17	0,00
103003	17	0,00
121000	17	0,00
111112	16	0,00
303031	16	0,00
010013	16	0,00
001330	16	0,00
010022	16	0,00
300110	16	0,00
303010	15	0,00
001103	15	0,00
011122	15	0,00
103010	15	0,00
000121	15	0,00
001202	15	0,00
103002	15	0,00
301010	15	0,00
201010	15	0,00
100220	15	0,00
100310	15	0,00
303001	15	0,00
000131	15	0,00
013001	15	0,00
011012	15	0,00
301020	14	0,00

130011	14	0,00
330010	14	0,00
303013	14	0,00
110011	14	0,00
100313	14	0,00
010230	14	0,00
113011	13	0,00
001302	13	0,00
001333	13	0,00
203100	13	0,00
300013	12	0,00
303100	12	0,00
100130	12	0,00
111101	11	0,00
002012	11	0,00
021101	10	0,00
001320	10	0,00
102100	10	0,00
010111	10	0,00
000331	10	0,00
110012	10	0,00
032031	10	0,00
111100	10	0,00
110110	10	0,00
022111	10	0,00
301001	10	0,00
002011	10	0,00
003103	10	0,00
003110	10	0,00
113111	10	0,00
310001	10	0,00
001210	10	0,00
120020	10	0,00
201203	10	0,00
100022	10	0,00
201100	10	0,00
301030	10	0,00
013003	10	0,00
012021	9	0,00
021020	9	0,00
300011	7	0,00
021021	5	0,00
010021	5	0,00
110030	5	0,00
100112	5	0,00
202001	5	0,00
001120	5	0,00
011112	5	0,00
011211	5	0,00
013010	5	0,00
021011	5	0,00
031031	5	0,00
033130	5	0,00
100103	5	0,00
101020	5	0,00

102202	5	0,00
110200	5	0,00
120001	5	0,00
313012	5	0,00
333001	5	0,00
000212	5	0,00
002101	5	0,00
031020	5	0,00
101300	5	0,00
003012	5	0,00
102023	5	0,00
131313	5	0,00
331301	5	0,00
010031	5	0,00
300111	5	0,00
002130	5	0,00
010103	5	0,00
011020	5	0,00
011031	5	0,00
012002	5	0,00
012031	5	0,00
021033	5	0,00
031033	5	0,00
110302	5	0,00
111301	5	0,00
200301	5	0,00
211020	5	0,00
012001	5	0,00
111031	5	0,00
300210	5	0,00
133300	5	0,00
133333	5	0,00
002110	5	0,00
020120	5	0,00
102010	5	0,00
121200	5	0,00
301100	5	0,00
132110	5	0,00
030130	5	0,00
201020	5	0,00
101002	5	0,00
130300	5	0,00
121111	5	0,00
100032	5	0,00
000312	5	0,00
003101	5	0,00
031003	5	0,00
112022	5	0,00
112111	5	0,00
210010	5	0,00
311002	5	0,00
321010	5	0,00
110002	5	0,00
300012	5	0,00
000321	5	0,00

003013	5	0,00
033013	5	0,00
100131	5	0,00
133001	5	0,00
210202	5	0,00
031011	5	0,00
031200	5	0,00
001033	5	0,00
003201	5	0,00
102200	5	0,00
010330	5	0,00
013130	5	0,00
033031	5	0,00
133032	5	0,00
111120	5	0,00
001031	5	0,00
001102	5	0,00
001220	5	0,00
102101	5	0,00
211011	5	0,00
100120	5	0,00
101200	5	0,00
200130	5	0,00
022120	4	0,00
012012	4	0,00
012022	4	0,00
300031	4	0,00
100123	4	0,00
Ensemble des multi-cochages	250 031	0,49
Ensemble des 18 ans ou plus	51 483 598	100,00

Réponses des personnes majeures en 2015 en France (exploitation principale, population totale)

MATR_DETAIL_X	Fréquence en effectif	Fréquence en part
100000	22 847 591	44,54
000001	11 455 100	22,33
001000	5 980 828	11,66
000100	3 610 174	7,04
000010	3 299 214	6,43
010000	2 016 468	3,93
Ensemble des réponses uniques non ambiguës	49 209 375	95,93
000000	1 824 075	3,56
Ensemble de la non-réponse	1 824 075	3,56
001010	34 217	0,07
000011	25 425	0,05
000013	17 945	0,03
100100	15 941	0,03
001100	14 366	0,03
000110	12 434	0,02
001003	11 120	0,02
001001	9 399	0,02
000031	6 969	0,01
003001	6 544	0,01
300001	5 718	0,01
000103	5 043	0,01

001030	4 842	0,01
000101	4 656	0,01
000301	4 403	0,01
300100	4 340	0,01
100003	4 085	0,01
301000	3 983	0,01
003010	3 839	0,01
100001	3 563	0,01
000130	3 324	0,01
000310	3 255	0,01
013000	3 198	0,01
100010	2 726	0,01
000021	2 683	0,01
000012	2 493	0,00
100002	2 472	0,00
101000	2 239	0,00
130000	2 150	0,00
300010	1 889	0,00
100300	1 764	0,00
001020	1 758	0,00
001300	1 708	0,00
010001	1 630	0,00
030001	1 620	0,00
003100	1 602	0,00
011000	1 590	0,00
100030	1 512	0,00
001002	1 491	0,00
031000	1 387	0,00
103000	1 322	0,00
110000	1 256	0,00
100200	1 204	0,00
010010	1 193	0,00
001200	869	0,00
010100	807	0,00
310000	753	0,00
000120	699	0,00
021000	695	0,00
000102	661	0,00
010003	609	0,00
030010	596	0,00
002010	590	0,00
102000	542	0,00
002001	508	0,00
100020	483	0,00
200100	386	0,00
000201	380	0,00
000111	357	0,00
120000	355	0,00
201000	338	0,00
001110	316	0,00
000210	308	0,00
200001	271	0,00
010030	260	0,00
012000	251	0,00
002100	251	0,00

020001	222	0,00
030100	215	0,00
100101	204	0,00
001011	200	0,00
010002	176	0,00
200010	169	0,00
011010	160	0,00
011011	128	0,00
000113	125	0,00
330001	122	0,00
010011	120	0,00
100011	108	0,00
010300	105	0,00
001033	97	0,00
010020	96	0,00
001101	95	0,00
101010	92	0,00
033031	87	0,00
011001	87	0,00
111000	85	0,00
001310	85	0,00
001013	82	0,00
001203	80	0,00
210000	78	0,00
100110	76	0,00
110100	72	0,00
001012	70	0,00
000131	70	0,00
000311	69	0,00
033001	67	0,00
110001	66	0,00
300301	65	0,00
330010	64	0,00
101001	62	0,00
101100	62	0,00
111111	62	0,00
000331	58	0,00
100301	57	0,00
100013	57	0,00
200011	55	0,00
001031	54	0,00
201200	52	0,00
101200	52	0,00
300103	52	0,00
111110	50	0,00
103003	49	0,00
122000	48	0,00
001103	48	0,00
003021	47	0,00
333001	47	0,00
000121	46	0,00
300011	45	0,00
003011	44	0,00
023001	43	0,00
301100	43	0,00

001130	43	0,00
300310	41	0,00
010102	40	0,00
110110	39	0,00
112000	39	0,00
130001	39	0,00
303001	38	0,00
033010	38	0,00
003103	38	0,00
102002	37	0,00
100031	37	0,00
000133	36	0,00
110010	36	0,00
020010	35	0,00
300031	35	0,00
020100	34	0,00
111003	33	0,00
100012	32	0,00
100103	32	0,00
000313	32	0,00
300101	32	0,00
031001	31	0,00
010101	31	0,00
030031	30	0,00
001102	29	0,00
121111	29	0,00
301300	28	0,00
031100	28	0,00
101003	27	0,00
100330	26	0,00
001301	25	0,00
100220	25	0,00
010012	25	0,00
001210	25	0,00
031010	24	0,00
100033	24	0,00
301003	22	0,00
100201	22	0,00
102022	22	0,00
000312	21	0,00
110310	21	0,00
301001	21	0,00
100120	21	0,00
013011	21	0,00
021020	21	0,00
003013	20	0,00
101020	20	0,00
102010	20	0,00
010200	20	0,00
013001	20	0,00
010210	20	0,00
013003	20	0,00
133333	20	0,00
200201	20	0,00
001201	20	0,00

110112	19	0,00
100022	19	0,00
211120	18	0,00
011300	18	0,00
013033	18	0,00
013130	18	0,00
301013	18	0,00
101111	18	0,00
000321	18	0,00
102310	17	0,00
031111	17	0,00
023021	17	0,00
330301	17	0,00
230130	17	0,00
302001	17	0,00
120030	17	0,00
031300	17	0,00
000211	16	0,00
113110	16	0,00
030013	16	0,00
101103	16	0,00
200110	16	0,00
321100	16	0,00
031012	16	0,00
010303	16	0,00
303010	16	0,00
011012	16	0,00
113101	16	0,00
201020	16	0,00
011120	16	0,00
031031	16	0,00
322001	16	0,00
300021	16	0,00
010033	15	0,00
120300	15	0,00
101011	15	0,00
002012	15	0,00
331300	15	0,00
300013	15	0,00
313111	15	0,00
001111	15	0,00
012111	15	0,00
013010	15	0,00
311111	15	0,00
011013	15	0,00
011111	15	0,00
030011	15	0,00
012030	15	0,00
011100	15	0,00
003130	15	0,00
100130	15	0,00
100021	15	0,00
002011	15	0,00
001022	15	0,00
100303	15	0,00

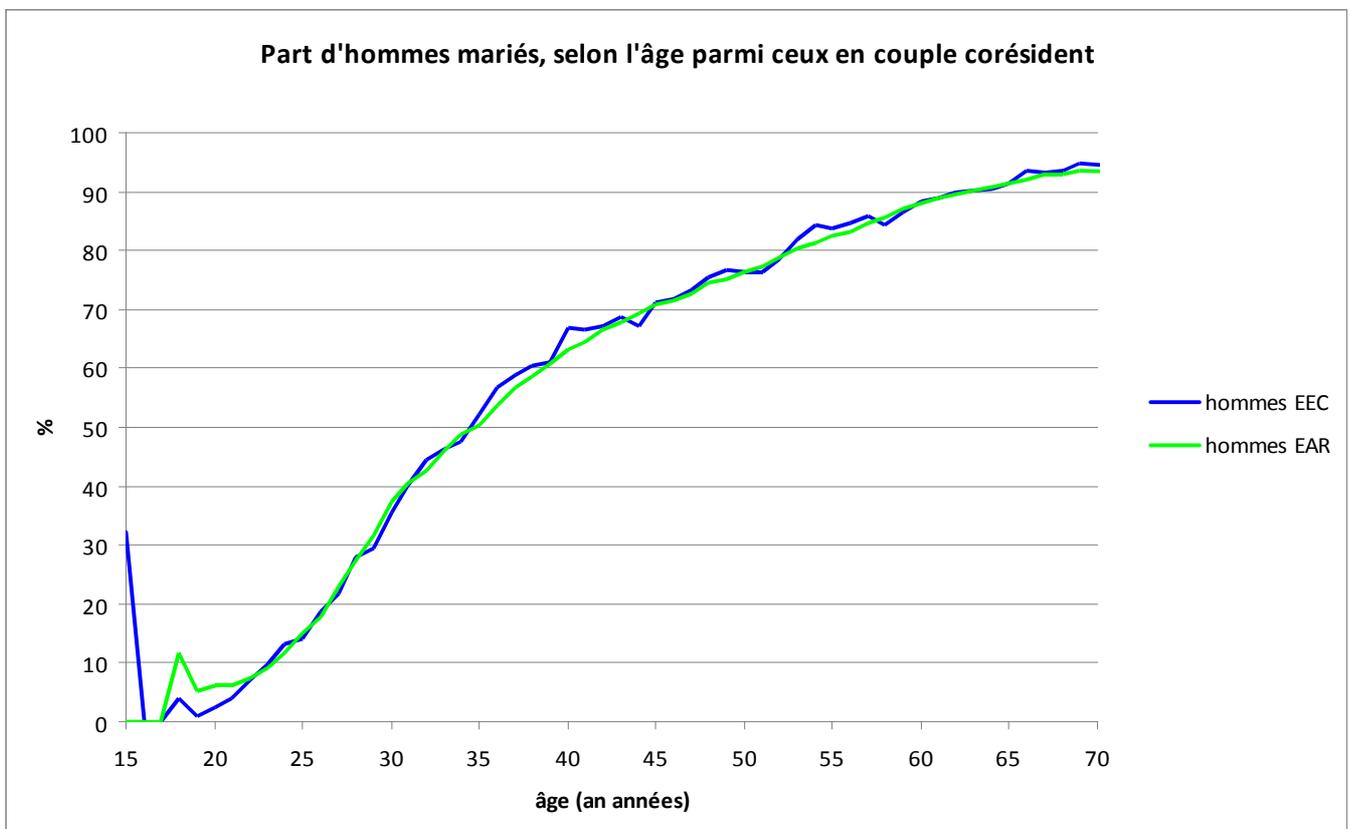
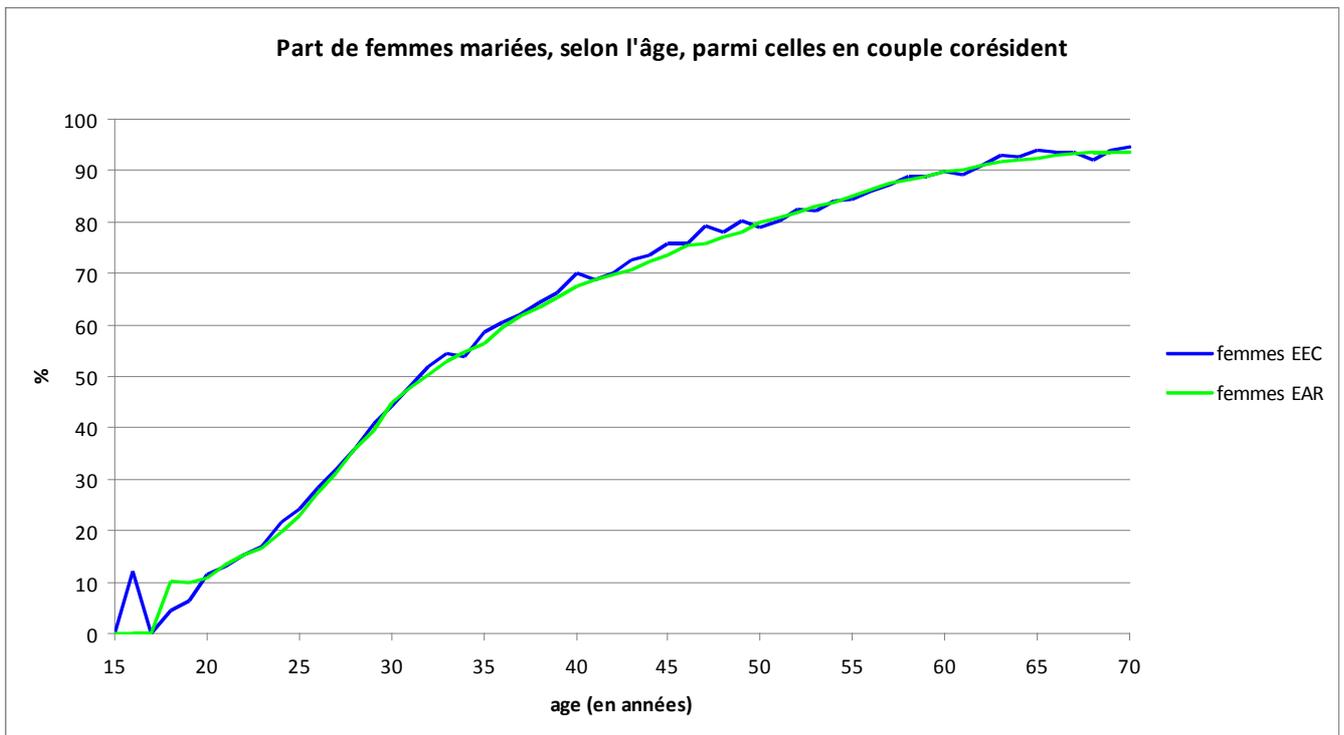
102100	15	0,00
003101	14	0,00
212122	14	0,00
121000	14	0,00
120020	14	0,00
100212	14	0,00
110002	14	0,00
310003	13	0,00
003031	13	0,00
201001	13	0,00
301200	13	0,00
132010	12	0,00
120001	10	0,00
300110	10	0,00
021003	10	0,00
102012	10	0,00
201010	10	0,00
010110	10	0,00
111020	10	0,00
011020	10	0,00
101110	10	0,00
000213	10	0,00
000231	10	0,00
013002	10	0,00
101030	10	0,00
103100	10	0,00
111001	10	0,00
300012	10	0,00
001330	10	0,00
101002	10	0,00
110020	10	0,00
110011	10	0,00
001023	10	0,00
330100	10	0,00
011030	10	0,00
102200	10	0,00
000112	10	0,00
111113	10	0,00
011110	10	0,00
111010	10	0,00
333331	10	0,00
131030	8	0,00
011002	8	0,00
021001	7	0,00
021011	6	0,00
021002	5	0,00
101300	5	0,00
110101	5	0,00
111211	5	0,00
112333	5	0,00
123211	5	0,00
002210	5	0,00
101130	5	0,00
222021	5	0,00
002102	5	0,00

011130	5	0,00
133123	5	0,00
001032	5	0,00
012002	5	0,00
102021	5	0,00
122200	5	0,00
201011	5	0,00
201100	5	0,00
301002	5	0,00
310021	5	0,00
313333	5	0,00
333133	5	0,00
003110	5	0,00
110003	5	0,00
111123	5	0,00
310313	5	0,00
333010	5	0,00
013020	5	0,00
021100	5	0,00
110102	5	0,00
111330	5	0,00
212220	5	0,00
331030	5	0,00
003210	5	0,00
103010	5	0,00
110033	5	0,00
130100	5	0,00
130200	5	0,00
212230	5	0,00
012001	5	0,00
020021	5	0,00
133331	5	0,00
200101	5	0,00
101301	5	0,00
133311	5	0,00
100023	5	0,00
131311	5	0,00
200210	5	0,00
311100	5	0,00
202001	5	0,00
002110	5	0,00
010211	5	0,00
030130	5	0,00
100032	5	0,00
100111	5	0,00
112122	5	0,00
200310	5	0,00
311110	5	0,00
312103	5	0,00
012102	5	0,00
020101	5	0,00
030101	5	0,00
100102	5	0,00
100313	5	0,00
110030	5	0,00

111121	5	0,00
111131	5	0,00
133232	5	0,00
000132	5	0,00
001202	5	0,00
022011	5	0,00
313232	5	0,00
113000	5	0,00
010031	5	0,00
011101	5	0,00
013111	5	0,00
101120	5	0,00
103033	5	0,00
131100	5	0,00
211000	5	0,00
133313	5	0,00
300102	5	0,00
001132	5	0,00
001230	5	0,00
003121	5	0,00
021111	5	0,00
101203	5	0,00
110111	5	0,00
122003	5	0,00
301030	5	0,00
301111	5	0,00
310311	5	0,00
010022	5	0,00
131120	5	0,00
133000	5	0,00
010021	5	0,00
111100	5	0,00
130333	5	0,00
313102	5	0,00
330310	5	0,00
330331	5	0,00
100203	5	0,00
130002	5	0,00
011003	5	0,00
003012	5	0,00
013100	5	0,00
013110	5	0,00
021021	5	0,00
022213	5	0,00
103001	5	0,00
331000	5	0,00
333123	5	0,00
333131	5	0,00
003201	5	0,00
003301	5	0,00
012011	5	0,00
023010	5	0,00
122021	5	0,00
122030	5	0,00
001021	5	0,00

031003	5	0,00
111120	5	0,00
122001	5	0,00
122020	5	0,00
320001	5	0,00
221010	4	0,00
102202	4	0,00
131111	4	0,00
100121	4	0,00
200211	3	0,00
003331	1	0,00
Ensemble des multi-cochages	265 930	0,52
Ensemble des 18 ans ou plus	51 299 380	100

Annexe 2. Part de personnes mariées au sein des couples corésidents dans l'EAR et l'EEC



Annexe 3. Population par état matrimonial légal selon le sexe et l'âge, méthode EAR- EEC en 2014 et 2013.

2014, en %

Âge en années révolues	Femmes				Hommes			
	célibataire	mariée	veuve	divorcée	célibataire	mariée	veuve	divorcée
15	99,3	0,6	0,1	0,1	99,1	0,6	0,0	0,2
16	99,2	0,6	0,1	0,1	99,3	0,5	0,0	0,3
17	99,6	0,4	0,0	0,0	99,4	0,5	0,0	0,1
18	99,5	0,5	0,0	0,0	99,7	0,3	0,0	0,0
19	99,0	1,0	0,0	0,0	99,6	0,3	0,0	0,1
20	98,7	1,3	0,0	0,0	99,7	0,2	0,0	0,1
21	97,3	2,6	0,0	0,1	99,5	0,4	0,0	0,1
22	96,3	3,5	0,0	0,1	99,1	0,9	0,1	0,0
23	93,8	6,0	0,0	0,2	97,7	2,2	0,0	0,0
24	89,1	10,5	0,0	0,3	96,1	3,8	0,0	0,0
25	86,3	13,2	0,0	0,4	94,9	5,0	0,0	0,1
26	82,1	17,3	0,0	0,6	92,3	7,4	0,1	0,2
27	79,9	19,5	0,0	0,5	87,7	11,8	0,0	0,4
28	74,2	23,6	0,1	2,2	83,6	15,8	0,0	0,7
29	66,2	31,5	0,0	2,3	79,1	19,9	0,0	0,9
30	64,5	33,7	0,2	1,6	75,8	23,3	0,0	0,8
31	60,6	36,3	0,1	3,1	73,1	25,9	0,0	1,0
32	57,8	38,7	0,1	3,4	67,0	31,6	0,0	1,4
33	53,4	42,4	0,2	4,1	64,7	33,4	0,1	1,9
34	50,4	44,4	0,1	5,2	61,8	35,9	0,0	2,3
35	47,7	46,3	0,3	5,7	55,3	40,6	0,0	4,0
36	46,7	47,5	0,1	5,6	52,9	42,6	0,1	4,4
37	43,0	50,3	0,4	6,3	49,1	45,0	0,2	5,8
38	40,5	51,3	0,7	7,6	48,3	47,0	0,2	4,5
39	37,8	51,3	0,5	10,4	47,2	47,5	0,1	5,2
40	37,1	52,3	0,6	9,9	43,9	50,4	0,2	5,5
41	38,7	50,4	0,7	10,2	43,2	49,4	0,1	7,3
42	33,8	53,9	1,0	11,4	41,7	49,9	0,2	8,3
43	32,2	54,6	1,4	11,8	40,0	50,6	0,2	9,1
44	33,1	53,5	1,4	12,0	37,0	52,6	0,4	10,0
45	32,9	52,1	1,3	13,7	35,5	53,9	0,3	10,3
46	28,2	54,4	2,3	15,1	34,7	53,2	0,5	11,7
47	27,0	54,9	1,5	16,6	34,8	54,2	0,4	10,6
48	25,8	57,1	2,2	15,0	31,3	56,0	0,5	12,2
49	23,7	58,0	1,8	16,6	31,8	56,2	0,4	11,7
50	22,9	57,2	2,3	17,6	30,3	56,2	0,5	13,0
51	20,8	58,0	3,2	17,9	27,3	57,0	1,1	14,7
52	20,4	59,2	3,9	16,5	26,4	59,2	1,2	13,2
53	19,8	58,8	4,6	16,8	23,8	61,0	1,2	14,0
54	17,9	60,4	4,2	17,6	20,9	63,9	0,9	14,3
55	15,0	62,0	5,2	17,7	19,3	63,9	1,3	15,5
56	14,7	60,6	6,9	17,7	17,7	64,1	2,1	16,1
57	15,0	60,8	6,6	17,6	15,8	65,1	3,0	16,2
58	13,1	62,0	6,9	18,0	15,2	66,6	2,7	15,5
59	12,7	61,3	8,5	17,5	15,4	68,5	2,3	13,7
60	11,6	61,4	8,4	18,6	13,7	69,8	2,4	14,1
61	10,4	61,3	10,0	18,3	12,5	69,1	2,7	15,6
62	9,5	61,6	10,3	18,5	11,3	71,4	2,8	14,5
63	8,6	62,3	12,4	16,7	12,7	71,0	3,9	12,4
64	8,6	63,0	12,5	15,9	10,7	72,1	3,5	13,7
65	8,3	61,0	14,5	16,3	8,9	73,8	3,8	13,5

66	7,0	61,3	15,9	15,8	8,9	73,7	4,1	13,2
67	7,1	60,7	16,9	15,3	9,7	75,0	3,4	11,9
68	7,0	60,3	19,0	13,7	9,2	75,0	4,8	10,9
69	7,8	60,4	19,9	12,0	7,9	74,5	5,1	12,4
70	6,4	59,6	22,1	11,8	7,8	76,1	5,2	11,0
71	6,7	57,2	24,6	11,4	5,7	75,9	7,4	11,0
72	5,1	56,1	26,4	12,5	6,7	74,9	8,7	9,6
73	6,9	54,2	26,7	12,3	6,4	76,3	7,1	10,1
74	5,6	52,4	31,8	10,1	7,0	76,2	9,8	7,0
75	5,9	51,8	33,4	8,9	5,9	75,9	10,7	7,5
76	5,7	48,0	38,0	8,4	6,9	74,2	12,6	6,4
77	5,2	46,2	40,3	8,3	8,0	73,6	12,3	6,1
78	5,0	43,7	44,3	7,0	6,1	74,5	12,7	6,6
79	5,8	41,2	46,0	7,0	6,2	73,0	15,5	5,3
80	4,9	37,1	50,9	7,0	7,5	71,1	16,1	5,4
81	4,6	35,2	54,1	6,1	7,2	71,6	17,3	4,0
82	5,2	32,2	57,6	5,0	6,4	68,7	20,0	4,9
83	5,5	28,5	61,5	4,5	6,8	68,0	21,4	3,8
84	6,5	25,5	63,3	4,7	5,4	65,2	25,1	4,3
85	4,7	22,8	69,0	3,6	4,5	65,9	26,6	3,0
86	4,7	22,8	69,0	3,6	4,5	65,9	26,6	3,0
87	4,7	22,8	69,0	3,6	4,5	65,9	26,6	3,0
88	4,7	22,8	69,0	3,6	4,5	65,9	26,6	3,0
89	4,7	22,8	69,0	3,6	4,5	65,9	26,6	3,0

2014 en effectifs

Année de naissance	Âge en années révolues	Ensemble	Sexe masculin					Sexe féminin				
			Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
2013	0	778 976	398 979	398 979	0	0	0	379 997	379 997	0	0	0
2012	1	794 251	406 936	406 936	0	0	0	387 315	387 315	0	0	0
2011	2	802 814	408 934	408 934	0	0	0	393 880	393 880	0	0	0
2010	3	824 299	420 720	420 720	0	0	0	403 579	403 579	0	0	0
2009	4	823 322	421 911	421 911	0	0	0	401 411	401 411	0	0	0
2008	5	831 029	424 636	424 636	0	0	0	406 393	406 393	0	0	0
2007	6	826 228	422 656	422 656	0	0	0	403 572	403 572	0	0	0
2006	7	841 829	430 549	430 549	0	0	0	411 280	411 280	0	0	0
2005	8	824 751	421 770	421 770	0	0	0	402 981	402 981	0	0	0
2004	9	822 121	420 389	420 389	0	0	0	401 732	401 732	0	0	0
2003	10	817 979	418 306	418 306	0	0	0	399 673	399 673	0	0	0
2002	11	823 016	421 226	421 226	0	0	0	401 790	401 790	0	0	0
2001	12	838 146	428 640	428 640	0	0	0	409 506	409 506	0	0	0
2000	13	853 804	437 086	437 086	0	0	0	416 718	416 718	0	0	0
1999	14	816 088	418 977	418 977	0	0	0	397 111	397 111	0	0	0
1998	15	813 150	416 173	412 421	2 673	54	1 026	396 977	394 142	2 263	264	309
1997	16	798 139	409 488	406 458	1 984	0	1 047	388 651	385 655	2 521	257	218
1996	17	804 239	412 157	409 652	2 058	11	436	392 082	390 538	1 440	0	104
1995	18	791 958	404 645	403 351	1 152	0	142	387 313	385 331	1 813	0	169
1994	19	766 702	390 813	389 358	1 143	52	259	375 889	372 116	3 592	92	89
1993	20	754 210	384 515	383 362	852	0	301	369 695	364 775	4 720	42	158
1992	21	783 560	399 559	397 509	1 743	0	307	384 001	373 715	9 812	0	474
1991	22	784 954	396 343	392 680	3 431	232	0	388 611	374 274	13 755	0	581
1990	23	791 636	397 622	388 540	8 946	47	90	394 014	369 586	23 506	0	922
1989	24	786 467	391 738	376 549	14 981	30	178	394 729	351 884	41 548	0	1 297
1988	25	790 954	391 720	371 853	19 401	0	466	399 234	344 611	52 870	70	1 683
1987	26	787 202	389 632	359 556	28 958	321	796	397 570	326 548	68 706	0	2 316
1986	27	799 025	392 547	344 295	46 471	107	1 674	406 478	324 875	79 259	143	2 202
1985	28	796 792	391 788	327 507	61 729	0	2 551	405 004	300 316	95 419	430	8 840
1984	29	793 164	387 681	306 773	77 327	0	3 581	405 483	268 473	127 674	190	9 146
1983	30	784 738	384 457	291 508	89 770	0	3 178	400 281	258 002	134 801	994	6 484
1982	31	835 516	409 619	299 247	105 985	115	4 272	425 897	257 885	154 501	381	13 130
1981	32	845 779	414 674	277 794	130 922	91	5 867	431 105	249 271	166 711	479	14 644
1980	33	859 744	422 488	273 211	140 980	310	7 987	437 256	233 386	185 281	860	17 730
1979	34	814 841	400 392	247 423	143 932	0	9 037	414 449	208 682	183 888	468	21 411
1978	35	801 291	394 776	218 441	160 338	134	15 863	406 515	193 924	188 232	1 207	23 152
1977	36	810 513	401 976	212 494	171 415	393	17 674	408 537	190 922	194 139	493	22 982
1976	37	792 242	391 514	192 092	176 124	699	22 599	400 728	172 332	201 612	1 461	25 323
1975	38	816 747	404 446	195 186	190 131	798	18 330	412 301	166 780	211 494	2 875	31 151
1974	39	864 130	429 779	203 070	204 040	412	22 257	434 351	164 035	222 922	2 238	45 156
1973	40	914 304	452 621	198 797	228 179	691	24 955	461 683	171 374	241 593	2 796	45 920
1972	41	935 207	464 984	200 721	229 901	635	33 727	470 223	181 939	237 075	3 460	47 749
1971	42	929 376	461 856	192 425	230 308	884	38 239	467 520	157 795	251 784	4 749	53 191
1970	43	913 982	454 916	182 132	230 352	820	41 612	459 066	147 700	250 665	6 400	54 301
1969	44	900 640	446 318	165 127	234 724	1 656	44 811	454 322	150 493	242 898	6 218	54 713
1968	45	895 097	440 947	156 508	237 682	1 152	45 605	454 150	149 264	236 746	5 874	62 266
1967	46	889 826	439 484	152 295	233 893	2 063	51 233	450 342	127 068	244 881	10 318	68 076
1966	47	910 882	449 044	156 141	243 250	1 961	47 693	461 838	124 608	253 410	7 118	76 701
1965	48	913 394	450 439	141 140	252 312	2 049	54 938	462 955	119 316	264 427	9 973	69 238
1964	49	924 057	453 646	144 167	254 841	1 685	52 953	470 411	111 295	272 693	8 505	77 919
1963	50	914 125	449 290	136 104	252 693	2 052	58 441	464 835	106 535	265 815	10 598	81 887
1962	51	881 497	432 319	117 812	246 495	4 654	63 359	449 178	93 653	260 511	14 497	80 517
1961	52	882 844	432 420	114 287	256 129	5 099	56 905	450 424	91 842	266 655	17 767	74 161
1960	53	878 402	429 835	102 340	262 240	5 202	60 052	448 567	88 871	263 879	20 624	75 192
1959	54	871 988	424 797	88 627	271 367	3 881	60 922	447 191	80 115	269 920	18 641	78 516
1958	55	853 082	415 471	80 026	265 627	5 585	64 234	437 611	65 821	271 421	22 825	77 543
1957	56	849 965	412 424	72 859	264 230	8 780	66 555	437 541	64 508	265 191	30 307	77 535
1956	57	842 393	407 911	64 253	265 522	12 213	65 923	434 482	65 330	264 062	28 728	76 363
1955	58	832 565	401 056	61 106	266 959	11 023	61 967	431 509	56 663	267 703	29 676	77 466
1954	59	832 462	401 569	61 970	275 162	9 245	55 191	430 893	54 895	264 133	36 635	75 230
1953	60	814 074	391 715	53 706	273 379	9 581	55 050	422 359	49 092	259 238	35 318	78 710
1952	61	825 658	396 880	49 759	274 371	10 858	61 892	428 778	44 584	262 664	42 933	78 596
1951	62	805 448	386 941	43 844	276 165	11 005	55 927	418 507	39 950	257 865	43 226	77 465
1950	63	834 180	400 449	50 953	284 199	15 516	49 781	433 731	37 386	270 156	53 859	72 330
1949	64	816 668	390 290	41 871	281 497	13 632	53 290	426 378	36 555	268 657	53 267	67 899
1948	65	811 944	389 343	34 800	287 141	14 987	52 416	422 601	35 012	257 689	61 223	68 677
1947	66	795 675	380 036	33 816	280 163	15 720	50 337	415 639	28 969	254 709	66 249	65 711
1946	67	753 575	358 063	34 632	268 537	12 222	42 673	395 512	27 930	240 254	66 792	60 536
1945	68	567 781	268 617	24 707	201 563	13 010	29 338	299 164	21 080	180 301	56 943	40 839
1944	69	552 502	259 490	20 563	193 419	13 296	32 211	293 012	22 798	176 874	58 239	35 101
1943	70	536 256	251 090	19 615	191 026	12 941	27 508	285 166	18 377	170 034	63 052	33 702

1942	71	495 306	231 278	13 256	175 470	17 121	25 432	264 028	17 732	150 994	65 081	30 220
1941	72	440 661	203 665	13 742	152 516	17 784	19 624	236 996	12 028	132 860	62 548	29 560
1940	73	456 618	207 999	13 394	158 789	14 829	20 987	248 619	17 177	134 673	66 306	30 463
1939	74	474 534	213 541	14 986	162 675	20 858	15 023	260 993	14 533	136 889	83 105	26 466
1938	75	464 934	206 654	12 115	156 947	22 148	15 444	258 280	15 364	133 740	86 228	22 949
1937	76	452 566	197 665	13 550	146 577	24 918	12 620	254 901	14 407	122 284	96 756	21 454
1936	77	448 098	192 738	15 440	141 872	23 703	11 723	255 360	13 225	117 982	103 016	21 136
1935	78	432 899	182 177	11 133	135 771	23 197	12 075	250 722	12 589	109 539	111 156	17 438
1934	79	430 918	178 356	11 122	130 169	27 579	9 486	252 562	14 762	103 991	116 192	17 617
1933	80	404 018	163 507	12 201	116 221	26 292	8 792	240 511	11 894	89 338	122 481	16 798
1932	81	404 927	160 493	11 510	114 888	27 747	6 349	244 434	11 347	86 012	132 252	14 823
1931	82	380 338	147 611	9 516	101 412	29 504	7 179	232 727	12 159	74 907	134 000	11 661
1930	83	362 858	136 433	9 214	92 769	29 223	5 238	226 425	12 413	64 569	139 226	10 218
1929	84	322 908	118 609	6 425	77 329	29 715	5 140	204 299	13 238	52 122	129 356	9 584
1928	85	298 658	106 289	4 766	70 081	28 275	3 167	192 369	8 974	43 843	132 691	6 861
1927	86	268 855	92 299	4 138	60 857	24 554	2 750	176 556	8 236	40 239	121 783	6 297
1926	87	244 444	80 525	3 611	53 094	21 422	2 399	163 919	7 647	37 359	113 067	5 846
1925	88	219 181	69 451	3 114	45 792	18 476	2 069	149 730	6 985	34 125	103 280	5 340
1924	89	187 501	57 157	2 563	37 686	15 205	1 703	130 344	6 081	29 707	89 908	4 649
1923	90	162 669	47 483	115 186
1922	91	138 498	38 400	100 098
1921	92	116 250	31 010	85 240
1920	93	95 067	24 096	70 971
1919	94	45 522	11 102	34 420
1918	95	30 334	6 744	23 590
1917	96	20 997	4 203	16 794
1916	97	14 139	2 702	11 437
1915	98	12 199	2 240	9 959
1914	99	13 337	2 246	11 091
1913	100	8 544	1 319	7 225
1912	101	5 463	789	4 674
1911	102	3 459	521	2 938
1910	103	2 148	311	1 837
1909	104	1 047	159	888
1908 ou av.	105 ou plus	1 370	181	1 189

Série des documents de travail de la DSDS

F1706 : « Indices de prix à la consommation » - Patrick Sillard

F1705 : Effet d'un choc d'inflation sur le revenu disponible et ses composantes deux ans après : une approche par microsimulation - Anne-Lise Biotteau et Maëlle Fontaine

F1704 : Scanner data and quality adjustment - Isabelle Léonard, Patrick Sillard, Gaëtan Varlet et Jean-Paul Zoyem

F1703 : Les structures familiales en France : comparaison entre le recensement, l'enquête famille et logements et l'enquête emploi - Guillemette BUISSON et Aude LAPINTE

F1702 : Projections de la population active à l'horizon 2070 - Malik KOUBI et Anis MARRAKCHI

F1701 : Les taux marginaux effectifs de prélèvement pour les personnes en emploi en France en 2014 - Juliette FOURCOT et Michaël SICSIC

F1606 : Projections de population 2013-2070 pour la France : méthode et principaux résultats - Nathalie BLANPAIN et Guillemette BUISSON

F1605 : Les durées passées en famille monoparentale - Méthode d'estimation des durées et résultats - Vianney COSTEMALLE

F1604 : ESeG = European Socio economic Groups - Nomenclature socio-économique européenne - Monique MERON, Michel AMAR, Charline BABET, Milan BOUCHET-VALAT, Fanny BUGEJA-BLOCH, François GLEIZES, Frédéric LEBARON, Cédric HUGRÉE, Étienne PENISSAT et Alexis SPIRE

F1603 : Catégorie sociale d'après les déclarations annuelles de données sociales et catégorie sociale d'après le recensement : quels effets sur les espérances de vie par catégorie sociale ? Comparaison entre les déclarations annuelles de données sociales et les recensements de la population. Comparaison de méthodes d'estimation des espérances de vie - Vianney COSTEMALLE

F1602 : L'espérance de vie par catégorie sociale et par diplôme - Méthode et principaux résultats - Nathalie BLANPAIN

F1601 : Échantillonnage des agglomérations de l'IPC pour la base 2015 - Laurence JALUZOT et Patrick SILLARD

F1508 : Worker-firm matching and the family pay gap: Evidence from linked employer-employee data - Lionel WILNER

F1507 : Effet des nouvelles mesures sociales et fiscales sur le niveau de vie des ménages : méthodologie de chiffrage avec le modèle de microsimulation Ines - Mathias ANDRÉ, Marie-Cécile CAZENAVE, Maëlle FONTAINE, Juliette FOURCOT et Antoine SIREYJOL

F1506 : Nowcasting du taux de pauvreté par la micro-simulation - Maëlle FONTAINE et Juliette FOURCOT

F1505/376-501 : Bilan du projet EDP++ - division Camap et division Enquêtes et études démographiques

F1504 : Contrôles des rémunérations dans les déclarations annuelles de données sociales (DADS) - Une analyse exploratoire pour améliorer la détection des points atypiques - Claire JACOD

F1503 : Précision de l'enquête Patrimoine 2010 - Pierre LAMARCHE et Laurianne SALEMBIER

F1502 : Pourquoi l'indicateur de pauvreté en conditions de vie baisse malgré la crise économique ouverte en 2008 ? Jean-Louis PAN KÉ SHON

F1501 : Évolution de la population de la France entre 1981 et 2011 : contributions de la fécondité, de la mortalité, du solde migratoire et de la structure de la pyramide des âges - Catherine BEAUMEL et Pascale BREUIL-GENIER

F1410 : "Personal network" and retirement: Is retirement bad for friendship and good for family relationships ? Anne LAFERRÈRE

F1409 : Retraités mais pas en retrait : La retraite pousse-t-elle à de nouvelles activités ? Anne LAFERRÈRE

F1407 : Production "aval" de l'enquête emploi en continu EEC2 2013 - 20XX - Fabien GUGGEMOS

F1406 bis : La constitution de l'échantillon démographique permanent de 1968 à 2012 - Stéphane JUGNOT

F1405 (tome 1) : Hommes et femmes vivant en couple en 2009, 1999 et aux recensements précédents - Fabienne DAGUET

F1405 (tome 2) : Hommes et femmes vivant en couple en 2009, 1999 et aux recensements précédents - Fabienne DAGUET

F1404 : L'addition est-elle moins salée ? La réponse des prix à la baisse de TVA dans la restauration en France - Quentin LAFFÉTER et Patrick SILLARD

F1403 : Estimer les flux d'entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement - Chantal BRUTEL

F1402 : Une rotation de la main d'œuvre presque quintuplée en 30 ans : plus qu'un essor des formes particulières d'emploi, un profond changement de leur usage - Claude PICART

F1401 : Calculs statistiques de stock et de flux sur la révision électorale 2012-2013 - Christelle RIEG